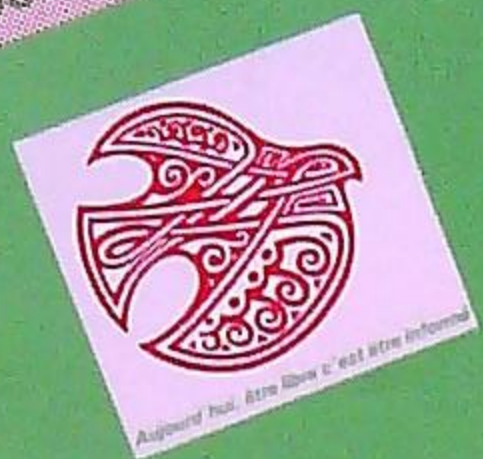


N° 286 - 10 F  
OCTOBRE 1987



# le peuple breton



**LE PEN**

**DÉTAIL DE  
L'HISTOIRE ?**

**ÉTUDE :  
POURQUOI  
LE VOTE  
LE PEN ?**

**L'EUROPE  
PEUT-ELLE  
DÉVELOPPER  
LA BRETAGNE ?**

**POBL VREIZH**

# Une vérité qu'il faut regarder en face

26 août 1987 — N° 2.037 — PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Régions	Investissements totaux 1978-1985		1983-1985 1978-1980	Investiss. moyen par personne 1983-1985 (en milliers de F)
	Montant (en milliards de F)	%		
Ile-de-France	131,4	21,8	+ 5,6 %	26,0
Champagne-Ardenne	13,6	2,3	- 3,7 %	17,0
Picardie	23,3	3,5	+ 31,2 %	24,5
Haute-Normandie	28,3	4,7	+ 32,6 %	27,5
Centre	23,1	3,3	+ 3,5 %	17,8
Basse-Normandie	24,9	4,1	+ 190,1 %	68,9
Bourgogne	16,6	2,7	=	20,0
Nord-Pas-de-Calais	47,3	7,8	- 1,1 %	21,0
Lorraine	38,4	6,3	- 21,3 %	26,3
Alsace	24,6	4,1	- 1,0 %	23,5
Franche-Comté	15,9	2,6	- 27,8 %	15,3
Pays de la Loire	25,9	4,3	+ 29,4 %	19,2
Bretagne	10,9	1,8	- 15,8 %	15,6
Poitou-Charentes	10,7	1,7	+ 7,9 %	18,3
Aquitaine	17,0	2,8	+ 16,9 %	22,6
Midi-Pyrénées	15,7	2,6	+ 25 %	22,6
Limousin	5,3	0,9	- 5,0 %	17,2
Rhône-Alpes	80,9	13,3	- 16,9 %	23,5
Auvergne	11,4	1,9	+ 21,3 %	15,6
Languedoc-Roussillon	11,8	1,9	+ 9,6 %	34,1
Provence-Alpes-Côtes-d'Azur-Corse	29,8	4,9	- 16,9 %	35,3
France entière	607,0	100,0	+ 3,6 %	23,9

## La vérité sans fard

Des études récentes viennent de donner la mesure des problèmes qui assaillent actuellement le peuple breton. La Bretagne à cinq départements compte 175.674 demandeurs d'emploi (chiffres de juin 1987 publiés dans le bulletin Breizh Eco n° 7, disponible pour 5 F au P.B.), soit une hausse de 0,76 % par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage se monte maintenant à 15,81 % (moyenne française : 12,37 %). La durée moyenne des demandes d'emploi est de 445 jours (soit 55 jours de plus qu'il y a un an), la moyenne hexagonale étant de 382 jours (+ 26). La très officielle revue « problèmes économiques » (26 août 1987) étudie « l'évolution de l'implantation régionale de l'industrie française ». Bien que les chiffres de la Loire-Atlantique ne soient pas inclus, les comparaisons sont particulièrement parlantes : fin 1985, l'emploi industriel représentait en Bretagne (B4) 21,1 % des emplois, à peu près au même niveau que Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin, et devant le Languedoc (14,2), Provence-Côte d'Azur (15,5) et la Corse (7,3 % !), 14 régions sur 22 se trouvant devant. Plus grave, loin de tendre au rééquilibrage, les investissements publics et privés dans l'industrie ont chuté, en Bretagne, de 15,6 % en 1983-85 (ère Fabius) par rapport à 1978-80. Par habitant, ces investissements ne se montent qu'à 15.300 F (26.000 F en Ile-de-France, 68.900 en Basse-Normandie). Seuls les Pays-de-Loire (avec la Loire-Atlantique) et la Franche-

Comté, beaucoup plus industrialisée (près de deux fois plus) sont encore moins bien lotis, avec l'Auvergne. Autrement dit, ceux qui ont des gros problèmes d'emplois en auront encore plus ! C'est tout particulièrement le cas de la Bretagne, Loire-Atlantique comprise.

## Un tourisme qui montre ses limites

Face à cette situation grave — une crise aiguë que la politique de l'Etat et des grands groupes vient encore aggraver —, les élus bretons sont une fois de plus tentés de se tourner vers le tourisme, un tourisme qui fait de moins en moins recette, comme en témoigne l'été 1987, météorologiquement normal : 30 à 50 % de places libres dans la plupart des campings, des séjours écourtés, une saison plus courte que jamais, des dépenses souvent limitées au strict minimum. Les conséquences sont déjà visibles et largement étendues : moins d'emplois saisonniers, des rémunérations encore plus basses, l'hôtellerie-restauration durement touchée, des investissements collectifs qui pèsent surtout sur les résidents permanents. La preuve est faite que le tourisme ne peut être considéré que comme une activité complémentaire, un appoint : c'est ce que dit et écrit l'UDB depuis 1964 ! Les médias hexagonaux ont mis à la mode le soleil méditerranéen ou africain, bien des touristes français ne supportent plus le climat océanique qui a toujours été le nôtre, d'où la hausse du pourcentage relatif de touristes étrangers à l'hexagone.

## Une fuite en avant dangereuse

Malgré cette constatation, les collectivités locales de Bretagne s'engagent actuellement dans une fuite en avant d'investissements touristiques, de projets surdimensionnés, quitte à apporter leur garantie financière à des promoteurs privés qui n'assument même plus le risque financier de leur projet : constructions d'immeubles près de la mer, complexes de loisirs (golfs, piscines, parcs d'attractions), marinas, ports de plaisance sont envisagés et commencés, sans étude sérieuse de rentabilité — les contribuables bretons paieront ! — avec des annonces totalement fantaisistes d'emplois à venir, alors même que le marché des loisirs est instable, fugace, sujet à la mode et sensible à la crise. Les marchands de soleil sont déjà à l'œuvre dans l'Europe du Nord que les promoteurs bretons envisagent de prospecter. Une telle débauche de projets concurrents risque d'avoir des conséquences graves au niveau des finances locales et des contribuables bretons. Pendant le même temps, les bases mêmes du tourisme « vert », en milieu rural, sont menacées par les atteintes à l'environnement — arbres et talus continuent à n'être protégés par aucun texte —, par la pollution, par les dégradations de toutes sortes, par les atteintes au patrimoine architectural. Il est temps de prendre conscience qu'une Bretagne abîmée, parfois saccagée, banalisée, où la bride sur le coup, de nombreux maires autorisent n'importe quoi n'importe où, n'aura aucun intérêt pour le touriste intelligent, avide de découvrir un pays vivant, le seul touriste, en fin de compte, sur lequel on puisse compter.

L'illusion touristique dissipée, il faut se mettre au travail pour développer les activités dans tous les domaines, et s'opposer au sacrifice des activités agricoles et au démantèlement de nos bases industrielles — Des potentialités existent, nous continuerons à le montrer —. Cela exige d'abord le courage de parler vrai.





## FEST-NOZ : Les Diaouled à Paimpol

Le samedi 31 octobre prochain, la section UDB de Paimpol organise son 10<sup>e</sup> fest-noz de la Toussaint et entend célébrer dignement l'événement.

Voilà pourquoi elle a invité en tête d'affiche un groupe breton mythique : les Diaouled Ar Menez.

A l'origine, avec quelques autres du renouveau musical breton, au début des années 70, Diaouled est une solide formation de six musiciens qui vient tout juste de fêter avec éclat ses quinze ans d'existence.

Leur dernier disque, « Mec'h an Diaoul », qui marche fort, est bien représentatif de ce qu'ils savent faire : une musique bretonne vivante avec notamment une suite de gavottes diabolique, à découvrir d'urgence.

A l'affiche du fest-noz, également les Chantous d' Loudia, les frères Morvan, bien connus, les sonneurs Guillanton-Guénéguou, etc...

Réservez votre soirée du 31 octobre...

## Klask'zo war un objektour !

Brezhoneger out ?

Karout a rafes labourat e-pad daou vloaz en ur radio e-lec'h mont d'ober da gonje ?

Ur plas'zo marteze evidout e Radio Kreiz Breizh adalek miz du 1987.

Skriwan da R.K.B. Sant Nigouden, 22160 Kallag. Pell 96.45.75.75.

## Jean-Baptiste LE DEUNFF

Dans le courant du mois d'août, J.B. Le Deunff est décédé brutalement à Saint-Pol-de-Léon. Il était né à Plouigneau en 1901 et le breton était, naturellement, sa langue maternelle. Après avoir tenu pendant de longues années une boucherie dans la région de Saint-Pol, l'âge de la retraite venu il avait pu se consacrer à sa vraie passion : la culture bretonne, sous toutes ses formes, et d'abord la langue (il fut aussi président de Skol an Emsav).

Militant de l'UDB, il donna au journal de son parti ses souvenirs de résistance parus en feuilleton dans *Pobl Vreizh* (n° 101 de juin 1978 à n° 116 d'octobre 1979) sous ce titre : « Daou stourmer breizhad FTP ». Kenavo Yann-Vadezour stourmer kaloneg !

## En guise de sommaire

Encore un **PB-PV** riche en informations. **Réflexions sur le tourisme** (p. 2), **ce qui se passe à Bruxelles** (p. 4), **des propositions concrètes pour l'aménagement du territoire** (p. 6), **l'affaire du village breton de Fougères** (p. 11), **le nouveau feuilleton en breton de Fanch Treger** (p. 13), **une large tribune libre** (p. 14) **et un courrier des lecteurs étoffé** (p. 26) : **c'est déjà beaucoup ! Et encore :**

- **Vérité pour la Jonque (suite)**, p. 7.
- **Une étude exclusive de science politique sur le phénomène Le Pen** (p. 8-10).
- **Un retour du Val d'Aoste où une communauté de 110.000 personnes se défend bien** (p. 16-17).
- **Le festival de Douarnenez en long et en large** (p. 20-22).
- **Nos chroniques culturelles, toujours attendues** (p. 23-27).

## SOUSCRIPTION

### Quoi qu'il en coûte...

Un retard dans l'expédition aux abonnés de leur carton de réabonnement\* et la souscription monte moins haut qu'il le faudrait. Cela dit, de plus en plus **d'amis du PB** écrivent, soutiennent, participent, suggèrent. Grâce à eux, nous disposons d'informations précises, inédites, qui font qu'on parle du **PB/PV** dans la « grande presse ». C'est important pour notre progression. Le **PB/PV** n'est pas une fin en soi. Il défend les Bretons, quoi qu'il en coûte, il propose et informe. Grâce à vous...

\* (Dû à un retard de l'entreprise de routage).

W. Geiger (50 F) ; L. Sansoucy, Blain (50) ; B. Jolois, 78 Gambais (50) ; H. Bré, Roquefort (15) ; P. Morvan, Paimpol (100) ; A.

Guyomar, Paimpol (50) ; J. Guégan, Lorient (90) ; A. Le Gall, Pont-Scorff (250) ; Y. Pleiber, Plabennec (35) ; P. Chevallier, 28 Dreux (10) ; Y. Ollivier-Henry, Plouha (50) ; G. Hervé, 27 Evreux (20) ; A. Le Bars, Guingamp (20) ; A. Poulcallec, 70 Vesoul (10) ; R. Pédron, Plestin (50) ; P. Guillou, Camaret (50) ; G. Leborgne, Guer (60) ; P. Combot, St-Divy (20) ; J.P. Thiery, Lorient (50) ; G. Le Gac, Pleumeur-Bodou (50) ; G. Guillot, Nantes (20) ; J.P. Hascoet, 92 Boulogne (150) ; P. Picard, Brest (20) ; R. Tassin, Lorient (100) ; Mme Pensec, Douarnenez (20) ; G. Le Goff, St-Herblain (50) ; E. Ekkehard, RFA (50) ; D. Le Carboulec, St-Herblain (50) ; P.F. (150) ; L. Rat, Plérin (50) ; P. D'Hervé, Guérande (20) ; Anonyme, Lannion (45).

Total 8e liste : 2.005.  
Total général : 18.301 F.

## Je m'abonne **le peuple breton**

NOM ..... PRENOM .....  
ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement   
un réabonnement
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à partir de 120 F (1)
- étranger : 135 F (1)
- étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

## ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM .....	NOM .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse .....
a fait l'abonnement à 100 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

## L'assemblée générale de l'Alliance libre européenne (A.L.E.) à Bruxelles

Après l'assemblée générale de Cardiff (Pays de Galles), celle de Frise, c'est la Flandre qui accueillait, du 6 au 8 septembre, les 150 participants.

### Pour un mode de scrutin tenant compte des peuples

L'assemblée générale de Frise avait examiné la teneur de l'acte unique européen de 1992. Il s'agit en fait d'un simple marché unique où il n'y a pas de vraie dimension communautaire. Le schéma actuel des institutions européennes est dépassé : la commission propose, le Parlement débat, le Conseil des ministres décide. Il ne tient pas compte de la structure décentralisée de certains Etats membres (RFA) ni de la régionalisation poussée adoptée dans l'Etat espagnol, ni même de la régionalisation dans l'Hexagone.

Dans la logique de cette analyse, l'assemblée générale de Bruxelles a demandé la modification du mode de scrutin pour les élections européennes, notamment en France (circonscription unique refusée), pour permettre l'expression des régions et des peuples.



2 des 3 délégués UDB, à droite, Evelyne Le Grevellec.

### Environnement

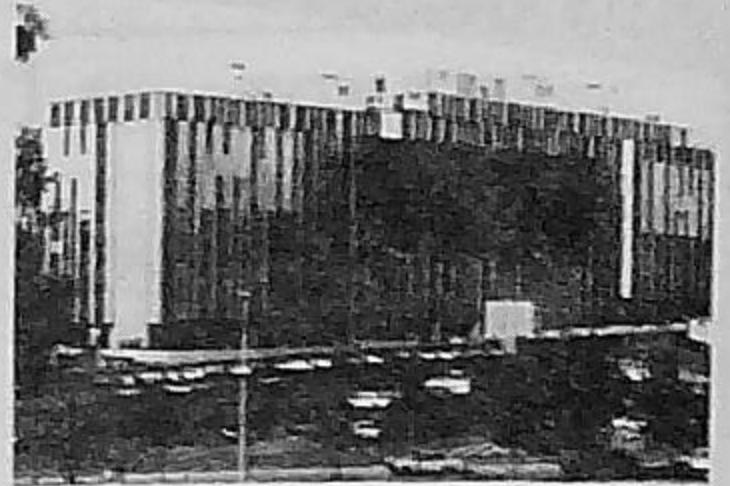
Le dossier de l'environnement a également été ouvert. L'ALE s'est prononcée contre le culte de la production, contre la logique du profit à court terme. Ceci suppose la limitation de la taille des ateliers en agriculture. Le problème de l'eau dans les pays à fort élevage hors-sol (Bretagne) a aussi été posé. La « politique agricole commune » actuelle est à remettre en cause, sinon, on se contente d'essayer d'éteindre, dans le domaine de l'environnement, le feu que d'autres ont allumé. La question de l'Europe face aux deux blocs a aussi fait l'objet de rapports. Elle fera l'objet de la prochaine A.G.

D'observateur, l'UDB est devenue membre à part entière de l'ALE. Elle espère pouvoir organiser en Bretagne une prochaine A.G., la prochaine étant déjà prévue en Sardaigne.

### Hôte de la Flandre

Nos délégués ont pu voir ou revoir un pays qui, au sein de l'Etat belge, a gagné au point de vue culturel et dispose d'un potentiel économique impressionnant.

Les délégués de l'UDB ont été reçus dans une ville de l'agglomération bruxelloise, par la municipalité à majorité Volksunie-socialistes-verts et ont été invités à la fête de la Volksunie locale. Notre porte-parole, Herri Gourmelen, a pu se faire entendre dans un de ses domaines favoris, le chant en breton !



Les locaux du Parlement européen où avait lieu la réunion.



Carlos Garaikoetxea, parlementaire européen et président du parti basque Eusko Alkatasuna, ancien président du gouvernement basque, entouré des députés européens de la Volksunie flamande, J. Vandemeulebrouke et W. Kuijpers.



H. Gourmelen et E. Le Grevellec avec Syd Morgan (Plaid Cymru), l'un des délégués gallois.



Henri Gourmelen chante en breton.

### Essor

Le groupe de parlementaires européens de l'ALE est augmenté de l'ancien premier ministre du gouvernement autonome basque, Carlos Garaikoetxea, par ailleurs président du nouveau parti basque EA, en plein essor.

Reportage photographique  
P.L.P. Le Peuple Breton

## Appel aux démocrates

**Inquiets, comme tous les démocrates, du regain des idées racistes et autoritaires, de l'intolérance incarnées en ce moment par M. Le Pen et son mouvement, nous proposons une riposte large, ferme, sereine.**

**Le samedi 10 octobre 1987, à 15 h, nous appelons, avec beaucoup d'autres, à un rassemblement symbolique, à Saint-Marcel (près de Ploermel), haut lieu de la résistance et de la lutte pour la démocratie.**

D'autres le disent  
(Télégramme 10.9.87)

## Le Celtiland de Kernabat : attendre et voir

Normalement, les premiers coups de pioche du parc de loisirs de Kernabat à Plouisy, près de Guingamp, auraient dû être donnés ce mois-ci. Enfin, c'est ce qu'avait annoncé le promoteur du projet, lors de sa présentation du projet, le mardi 7 avril.

De coups de pioche, il n'y en aura point en septembre. Et pour cause, la présentation de la maquette promise pour le mois de juin n'a toujours pas eu lieu.

Au service chargé des relations publiques, on qualifie ces contretemps de « petit retard ». Et on précise que la maquette est « presque terminée ». Quand sera-t-elle présentée ? En octobre, nous a-t-on assuré.

Mais plus important, la liste des investisseurs devrait être annoncée à la fin du mois.

On va donc attendre. Il faut quand même constater que les 100 millions de francs qui restaient à trouver au mois d'avril sur les 300 nécessaires sont bien difficiles à dénicher, alors qu'à en croire M. Tripeau, il ne lui suffisait plus à ce moment-là que de choisir entre différents demandeurs pour s'assurer la totalité du financement.

Attendre, c'est également ce que fait le SIVOM, partie prenante dans ce projet. « Wait and see », dit M. Rumen qui ajoute : « C'est tout ce que l'on peut faire ».

## MICKEY A POIL !

Nos lecteurs fidèles (qu'ils en soient remerciés) se souviendront peut-être que nous avons consacré un article, dans notre édition du mois de mai, à la « turista » qui semblait contaminer nombre de nos élus et de nos décideurs économiques, autrement dit, en termes plus choisis, le mirage du tout-tourisme pour pallier l'effondrement du nombre des emplois industriels et agricoles en Bretagne.

Cet article évoquait notamment la vertigineuse montée des enchères sur le marché des parcs de loisirs. En quelques semaines, ce furent 10, 15 puis 20 projets, tous plus solides les uns que les autres, à en croire leurs promoteurs, qui poussèrent comme des champignons d'un bout à l'autre de la Bretagne.

Nous avons alors mis en alerte la population bretonne sur les risques, tant économiques (plusieurs milliards de francs lourds dans la balance avec sollicitation des collectivités locales), que sociaux (développement des emplois

saisonniers et précaires du type TUC, TIG, PIL, SIVP) et culturels (entre Axtérix et Bécassine, à quelle sauce la culture bretonne serait-elle croquée ?) de cette lame de fond.

Il semble bien que notre pronostic doive se vérifier plus tôt que prévu. En témoignent le passif de 20 millions de francs accumulé par le méga-parc de Mégapolis (le bien nommé), inauguré à grand renfort de publicité par Chirac en personne, il y a quatre mois, mais aussi le mystère qui va s'épaississant autour du financement du projet de Celtiland à Kernabat, près de Guingamp.

L'eau se trouble. Et ce n'est certes pas la situation du SIVOM local, intéressé au projet mais ignorant des tractations financières qui devraient permettre de le boucler, qui peut nous rassurer.

On peut légitimement s'interroger quant à la clairvoyance et au désintéressement de certains élus, sollicités par quelques aigrefins, tandis que leur mandat doit échoir dans moins de deux ans.

J. GUEGUEN

## Le Chevènement du mois

Dans le style « Je m'décultotte, je m'reculotte », Chirac a fait fort fin août à l'occasion du passage de la nouvelle idole des « teenagers » à Paris, la Madone du porno.

Depuis cette illumination dont il nous faut rendre grâce au Ciel, une nouvelle marche militaire (jusqu'alors l'unique genre musical apprécié de Chichi) grimpe au hit-parade de radio-Matignon : « La Madonna, viens nous pêcher des voix ! »

Dis, Jacquot, à force d'entendre parler de voix, tu confondrais pas des fois la pucelle d'Orléans avec la donzelle des puceaux ?

Quoi ? Qu'est-ce que tu dis ?... C'est dur de forcer sa nature ?... Oh, oui, t'as sûrement raison ! Mais t'en fais pas, va ! Quelque chose me dit que tes p'tits camarades alimenteront notre rubrique dans les mois qui viennent... jusqu'à plus soif !

Enfin, merci quand même, ce mois-ci, on n'a pas eu à se gratter la tête.

C. GUYOMARCH'H, Morlaix

## ENFOIRÉS !

C'est l'histoire d'un tas d'mecs qu'ont voté pour un aut'mec qui voulait être chef. Depuis que l'aut'mec il est chef, le tas d'mecs y lui payent son casse-dalle (et la dalle, il l'a sacré balèze !...). C'est comme si c'était ses patrons à l'aut'mec, quoi !

Mais le mec, il engueule une partie du tas d'mecs parce qu'y trouve qu'y bossent pas assez : « Fainéant que t'es, c'est t'y qu'tu voudrais

ruiner ma Bourse où mes copains y gagnent des sous sans trop s'fatiguer ? ! »

Et qu'est-ce qu'y disent les mecs qui s'font engueuler par leur employé ? Les mecs, y bossent (quand y peuvent !) et y ferment leur gueule !... Cons les mecs !

SAINT COLUCHE

« Lettre aux sourds et aux aveugles »  
XIII, 7

## ERRATUM

Dans le P.B. n° 285 (septembre 1987), à la page 23, 3<sup>e</sup> colonne, paragraphe 1, il fallait lire : « Dès 1985, les métropolitains représentaient plus de 44 % de la population européenne ».

PROMOTION PB-PV  
30 % de lecture en plus  
pour le même prix  
ABONNEZ VOS AMIS  
100 F ou plus

# Le développement local et régional dans les espaces hexagonal et européen

Après avoir montré et expliqué l'abandon par l'Etat d'une véritable politique d'aménagement du territoire ainsi que les conséquences prévisibles d'une telle attitude (voir le *Peuple Breton* du mois dernier), il paraît indispensable de présenter les grandes lignes d'une autre conception de l'aménagement : une conception où ce qui commande en premier lieu c'est la satisfaction réelle des besoins des hommes et non les exigences de la rentabilité financière du capital.

La Région est aujourd'hui compétente pour connaître du problème de l'aménagement du territoire. Elle peut associer le Département et la commune à la mise en place d'une politique en ce domaine, l'Etat gardant certaines prérogatives. Ceci fait qu'il devient préférable de parler d'aménagement des territoires. Trois niveaux désormais se superposent : le territoire local, le territoire régional, le territoire hexagonal.

## Deux approches

Dans la doctrine dominante on distingue nettement ce qui appartient au développement local de ce qui relève des grands objectifs nationaux. Le Département et la commune s'occupent du premier, tandis que l'Etat se réserve l'exclusivité des choix nécessaires à la réalisation des seconds. Et la Région ? Elle est là pour remplir un double rôle : favoriser le développement local par une politique régionale cohérente et servir de relais à l'Etat dans la réalisation de ses grands objectifs. Dans une telle conception l'Etat ignore le développement local et celui-ci est considéré comme n'ayant que peu d'influence sur la recherche des grands équilibres économiques nationaux (plein emploi, équilibre budgétaire, équilibre du commerce extérieur...).

Il existe une autre approche : le développement local concourt à la réalisation des grands équilibres et l'Etat ne doit pas l'ignorer. L'économie locale participe elle aussi des grands équilibres qui en retour profitent à l'économie locale. C'est en ayant à l'esprit ce double mouvement qu'il convient de favoriser la mobilisation de toutes les ressources humaines, financières, techniques au niveau local. On le devine déjà, l'espace n'est plus alors considéré dans sa seule dimension économique (la rentabilisation du capital) mais dans toutes ses dimensions (culturelle, sociale, institutionnelle...). La mobilisation des ressources locales (et régionales) n'est plus là pour servir uniquement l'accumulation du capital qui est au cœur du système économique capitaliste, et qui conduit à la non-prise en compte de nombre de besoins, mais pour satisfaire réellement les besoins des hommes en tant qu'ils vivent en société. Remplacer la satisfaction des besoins économiquement solvables par la satisfaction des besoins socialement utiles. Derrière ce postulat se trouve toute une critique du mode de

production auquel aujourd'hui nous sommes soumis : au lieu de produire pour des gains financiers escomptés, et



*Les chantiers navals nantais, sacrifiés au libéralisme économique. (Dubigeon et le dernier bateau construit à Nantes, en 1987).*

souvent réalisés, ne vaudrait-il pas mieux produire pour des besoins dûment recensés ? La connaissance des besoins réels, si elle se veut exacte, ne peut apparaître qu'à un échelon spatial « étroit », le plus proche des préoccupations des individus et des communautés. Nous voilà revenus au niveau local.

## Espaces et développement

Comment connaître les besoins, tels que nous les avons définis, et comment mobiliser toutes les ressources locales ? Répondons au préalable à une éventuelle critique : il ne s'agit pas de donner dans le localisme, de faire l'apologie de l'économie de clocher mais d'appréhender le local en tant qu'il participe aussi à la recherche des grands équilibres économiques. L'échelon régional, nous le verrons plus loin, sera là pour susciter cette participation.

Les notions de besoins et de ressources d'une communauté ne peuvent être entendues qu'à partir d'une autre notion, celle de solidarités. Ces solidarités existent sur des espaces. Quels sont les espaces où les solidarités s'expriment le mieux, où elles sont le plus présentes ? Nous devons constater que les espaces juridiquement reconnus répondent mal à cette question fondamentale. Le département et la grande ville sont trop vastes pour que l'expression d'une solidarité vraie s'y décèle. La petite commune est de taille trop réduite pour qu'une solidarité, souvent effective, puisse servir pleinement le développement local.

Sur d'autres espaces, non reconnus au plan juridique, il existe des solidarités nettement plus marquées. On peut en distinguer trois : le Pays, le Quartier, le Bassin d'emplois. Le Pays (ensemble de plusieurs cantons) comme espace où on rencontre communauté rurale et communauté urbaine possède, à la différence du Département, une cohérence sociale et culturelle souvent doublée d'une cohérence économique. C'est en Bretagne que l'espace-pays revêt certainement, pour ce qui est de l'hexagone, la signification la plus forte et est appelé à connaître assez rapidement une « notoriété » justifiée. Le Quartier, lui, est un espace de solidarités à l'intérieur de la ville mais plus opérant que si la ville est vue dans son entier. Enfin le Bassin d'emplois a une forte cohérence socio-économique : c'est l'espace du travail.

En favorisant l'expression de toutes ces solidarités on renforce la capacité d'initiative (c'est-à-dire la mobilisation des ressources) au niveau local. Ce que l'on appelle l'économie sociale (ou tiers-secteur) (1) s'accommode particulièrement bien de cette capacité d'initiative locale et doit pouvoir se développer dans un proche avenir. Citons deux domaines, parmi d'autres, où l'économie sociale pourrait avoir des résultats rapides et spectaculaires : l'aménagement rural du Pays (moyen de lutte contre la désertification) et la rénovation urbaine du Quartier (moyen de lutte contre la spéculation). L'essor de l'initiative locale, au travers de l'économie sociale mais aussi par d'autres voies, est conditionné par son financement. Les circuits de financement traditionnels sont trop longs pour répondre à ces besoins particuliers. Il convient de mettre sur pied des circuits courts de collecte de l'épargne de proximité pour son utilisation sur place.

## Un nouvel aménagement du territoire

Le développement local n'est possible que s'il est impulsé par le haut. C'est la Région en tant que mosaïque de pays qui doit jouer ce rôle d'impulsion. Elle doit mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire régional dont les principales orientations s'inscrivent dans une véritable planification régionale. Cette affirmation est lourde de sens à l'heure où la planification a subi

tant de reculs. Cette nouvelle attitude de la Région permettrait de fournir une cohésion d'ensemble, et par conséquent une meilleure efficacité, aux projets de développement locaux. L'instrument privilégié d'une telle politique (il en existe d'autres) devrait être **la multiplication des contrats passés entre les pays et la Région**. Par ailleurs ceci n'empêchera nullement la passation de contrats entre pays eux-mêmes. Les économies locale et régionale ayant leur part de responsabilités dans la recherche des grands équilibres, notamment en matière d'emploi, il est indispensable que les possibilités d'intervention de la Région et des autres collectivités territoriales en matière économique soient largement accrues. Sans cet accroissement de l'interventionnisme économique il ne pourra exister d'impulsion du développement local et régional. De nouveaux transferts de compétences sont ainsi nécessaires entre l'Etat d'une part et les collectivités territoriales d'autre part. Qui dit transfert de compétences dit transfert de moyens financiers pour assumer ces compétences. Une réforme, attendue depuis longtemps, des finances locales et régionales s'impose. Mais l'accroissement des compétences doit également s'accompagner de la mise en place de ce que l'on pourrait nommer des contre-pouvoirs sous la forme par exemple de comités de citoyens ou d'usagers. Cela dans un double but : amoindrir le rôle important, mais très peu étudié et pris en compte, des rapports Etat/notables et contrecarrer certains comportements d'élus locaux sans scrupules notamment en matière d'équipements publics.

### Pour conclure : et l'Europe ?

L'idée est à la mode serait-on tenté de dire tant il en est question. C'est bien sûr autre chose qu'une mode. On aura compris que l'Europe libérale capitaliste qui se construit sous nos yeux est en profond décalage avec ce qui vient d'être présenté ici. L'Europe des Etats-Unis ne permet pas, et ne permettra pas, le développement des régions situées à l'écart des pôles européens de développement (2). Nous voulons une autre Europe, celle des peuples et des régions. La pratique des contrats entre régions appartenant à des Etats différents favoriserait le développement local et régional en même temps qu'elle renforcerait les solidarités entre peuples minorisés d'Europe.

Yann FIEVET  
Secteur études et réflexion UDB

(1) L'économie sociale comprend toutes les activités dont la recherche d'un gain financier n'est pas l'objectif premier : coopératives, mutuelles (les vraies !), les Sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP)... L'économie sociale est encore appelée tiers-secteur par opposition aux deux secteurs traditionnels, le secteur privé et le secteur public.

(2) Voir le *Peuple Breton* n° 285, septembre 1987, pages 6 et 7.

## VERITE POUR LA JONQUE (suite)

**Les contraintes de fabrication d'un mensuel font qu'il nous est impossible de coller à l'actualité. C'est ainsi que la parution de notre article sur le naufrage du chalutier « La Jonque », rédigé fin juin, a coïncidé avec la découverte, début juillet, de l'épave, ce qui a pu laisser croire à nombre de nos lecteurs que la vérité était en passe d'être connue : il n'en est rien.**

Si deux plongées ont eu lieu sur le site en juillet, elles n'ont guère apporté d'éléments de réponse. L'épave serait intacte, ce qui élimine l'hypothèse d'une collision. Pour la marine d'Etat et les Affaires maritimes, il pourrait s'agir d'un remous de cargo ou d'une croche dans du sable. Les familles, pour leur part, maintiennent l'hypothèse d'une responsabilité de la marine nationale et envisagent la possibilité d'un tir d'exercice depuis un SNLE, dont l'onde de choc aurait provoqué le naufrage.

**En tout état de cause, aucune des questions que nous posions (PB de juillet) n'a trouvé à ce jour de réponse, aucune incohérence n'a été éclaircie, notamment en ce qui concerne les opérations de sauvetage. Nous maintenons l'intégralité de ces questions, nos exigences sur la connaissance de la vérité et l'accroissement de la sécurité. Nous faisons nôtre la question des familles : « le fait de ramener une assiette du Titanic par 3.800 m de fond est-il plus important — et surtout plus moral — que de ramener aux familles les 5 corps de l'équipage de la Jonque, par 123 m de fond ? ».**

Deux ou trois choses encore : pourquoi cette opération de

charme de la marine nationale qui a fait venir et invité à visiter, lors de la fête des Filets Bleus, à Concarneau, cet été... un sous-marin ?

Pourquoi le sous-marin nucléaire « *Tonnant* » s'est-il livré le 15 septembre dernier à un tir d'essai à portée de vue et d'oreille de Concarneau ? Plusieurs témoins ont entendu une forte détonation et pensé voir un avion qui tombait à la mer. Il paraît qu'en fait, c'était un missile qui prenait son envol...

Comment se fait-il que ce qui était considéré au printemps comme « assez invraisemblable » devienne à l'automne « un incident somme toute banal ? ». C'est en effet le commentaire du VAF Lefebvre à propos de la prise par le chalut du bateau espagnol *Tornado* d'un sous-marin français dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 septembre. « *Cela arrive en France comme à l'étranger* » (voir à ce sujet dans le PB de juillet, la carte des accidents imputés aux sous-marins de l'OTAN).

Coïncidence sans doute : le dimanche 20, dans l'émission « L'Oreille en coin » sur France-Inter, M. Giraud, ministre de la Défense, évoquant les vicissitudes de sa fonction, prévient que s'il quitte inopinément le studio, c'est qu'il y aura « pour le moins un sous-marin pris dans un filet ». Du côté du haut état-major, on a l'humour glacial...

**Nous demandons à nos lecteurs de continuer à signer et à faire signer la pétition pour la vérité :** devant les contradictions, le silence absolu sur l'enquête, c'est au moins aussi nécessaire aujourd'hui qu'au mois juillet.

P.G.

### Pétition (à découper ou à recopier)

Nous, soussignés, soutenons les familles de « La Jonque » de Concarneau, pour savoir la vérité sur le naufrage.

Nom	Prénom	Profession et commune	Signature

A retourner au journal

# Pourquoi Le Pen ?

par Jacques LE BOHEC, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

Le « phénomène Le Pen » s'impose aujourd'hui à tous les acteurs politiques comme une réalité objective. Depuis 1983 en effet, le Front National bénéficie régulièrement de 10 % des suffrages exprimés au niveau hexagonal après 12 années de vie groupusculaire. En décembre 1983, Jean-Marie Le Pen obtient même 12 % des voix lors de l'élection législative partielle d'Auray.

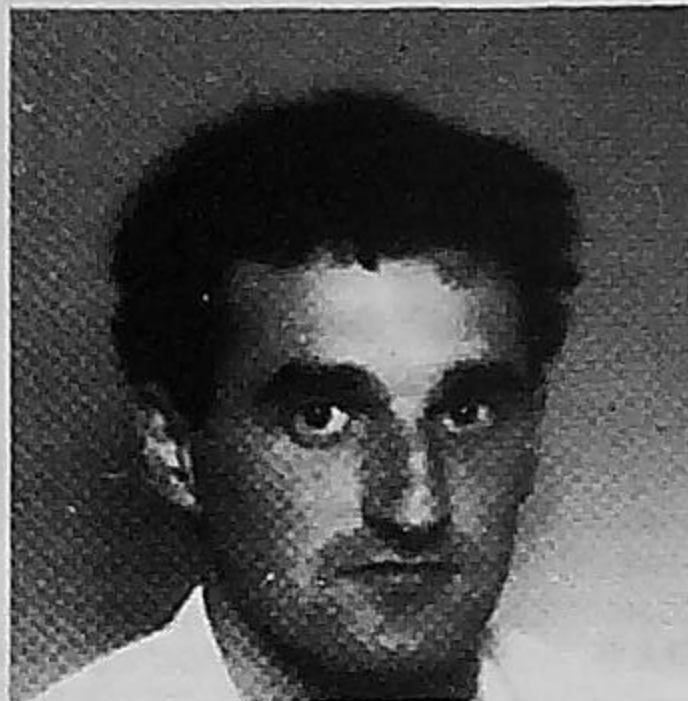
Inquiets, pris au dépourvu et pressés par l'urgence de présenter une quelconque explication, les commentateurs autorisés mobilisent leurs connaissances politicologiques et opèrent des analogies historiques (phoenix de l'extrême-droite, du fascisme, du bonapartisme... renaissant de ses cendres) (1). Mais ramener par cette pure opération intellectuelle l'inconnu au connu revient à négliger la nouveauté du phénomène ; le pourcentage important de jeunes parmi les sympathisants (41 % ont moins de 35 ans) en fait foi (2).

La propension intellectualiste des journalistes, des hommes politiques et des politistes les porte à oublier l'étude des électeurs eux-mêmes au profit des controverses et des anathèmes. Nous tenterons de pallier ce manque dans cette première partie (3).

## I. — Des petits-bourgeois déclassés

Contre la tentation des explications clés-en-mains, il nous faut donc prêter attention à ce qui est le plus important pour les acteurs sociaux que nous sommes tous : la trajectoire biographique. C'est en effet dans le passé social et professionnel qu'on trouve les principes et les prédispositions génératrices d'espérances, de satisfactions et de déceptions susceptibles de s'exprimer à travers le vote.

Premier constat, les électeurs de Le Pen appartiennent aux classes moyennes ; ils ont dans tous les domaines de leur vie des comportements de petits-



bourgeois (ce concept est employé ici sans connotation péjorative). Certes, la définition des classes moyennes pose problème. Elles regroupent en fait, sans conscience de classe, des individus qui n'appartiennent ni aux classes populaires, ni à la bourgeoisie. Pierre Bourdieu dynamise cette définition négative : « Le petit-bourgeois est un prolétaire qui se fait petit pour devenir bourgeois » (4). C'est donc quelqu'un qui est marqué par son ascension sociale (de paysan à facteur par exemple) et par sa tension vers l'avenir. Il sacrifie beaucoup en temps, en argent, en affection et en relations pour monter ou faire monter ses enfants dans la hiérarchie sociale.

Deuxième constat, les électeurs de Le Pen ont la particularité d'être dans une situation de déclassement social, c'est-à-dire qu'ils ont assisté impuissants à leur descente de un ou plusieurs crans de l'échelle sociale. Ils luttent bien entendu pour remonter et opérer une reconversion sociale. La situation leur apparaît intolérable et révoltante (le ton du propos en témoigne souvent) parce qu'ils n'avaient imaginé qu'une conjoncture annihilerait leurs efforts et leur travail. Ils sont donc sur une pente descendante, comme cette gardienne de château devenue concierge d'immeuble (5). L'impensable est arrivé.

*« Et le capitaliste en France justement, la grosse bourgeoisie, euh, ça y va, hein ? Alors là, ils gagnent de l'argent et aujourd'hui nous, ben... nous qui faisons la, la, la... c'est nous qui nous faisons avoir aujourd'hui parce que... ça peut*

*p... moi je vois que ça va pas durer longtemps ». (40 ans, chômeur, CEP, Mitterrand en 1981).*

Troisième constat, on observe une correspondance, une similitude entre l'évolution socio-professionnelle de ces électeurs et leur choix en faveur de J.M. Le Pen. « Presque tous ont commencé à voter Le Pen à une période de leur vie où ils accusaient un déclin social, ou bien après une cassure, quand ils se sentaient pris dans un étau », affirme Bernard Lacroix (6). Cela peut correspondre avec un changement de métier, une mise au chômage ou à la retraite anticipée, une faillite menaçante, toutes situations apparaissant insolubles. Hésitants entre l'amertume revendicative et l'apathie démissionnaire, les électeurs de Le Pen forment plus une « coalescence protestataire » qu'un mouvement homogène (7).

Prenons l'exemple de ce fils d'ostréiculteurs. L'entreprise familiale (dont il est solidaire par obligation) a durement pâti de la crise ostréicole du début des années 80 dans le sud du Morbihan. Des années de prospérité évidente avaient rejeté le déclassement social dans l'ordre de l'impensable. Aucune circonstance ne pouvait être considérée comme recevable et juste si elle devait anéantir des années de labeur et de sacrifices. Or, le fils avait intériorisé dans sa jeunesse l'idée d'une entrée dans la vie active à un niveau social satisfaisant. Mais le spectacle du déclassement familial brutal entraîne chez lui déception et frustration. Ses prédispositions se révèlent inadaptées aux nouvelles circonstances ; il est en situation d'anomie (8). Sa stratégie de reclassement obligatoire (il est jeune) consiste, tout en se révoltant et en cherchant des coupables, à reconstruire une trajectoire sociale ascendante pour recréer les conditions adaptées aux prédispositions issues de sa socialisation, à son « habitus » dirait Pierre Bourdieu (9). Au niveau scolaire, il va donc se replier sur une filière technique de bon niveau dans l'aquaculture. Acquérir une nouvelle compétence et répartir les risques entre plusieurs productions lui paraissent être une bonne stratégie pour donner des bases solides à son reclassement.

## Mieux comprendre le vote Le Pen en Bretagne et ailleurs

Même si le vote « Le Pen » est beaucoup moins important en Bretagne qu'ailleurs, il convient de mieux le comprendre. C'est pourquoi nous présenterons, pendant trois mois, une étude exclusive de Jacques Le Bohec sur le vote Le Pen. Au 1<sup>er</sup> volet (Pourquoi Le Pen ?) succéderont deux autres parties : le discours de Le Pen, le vote Le Pen. Dans cette étude, l'auteur tente une approche scientifique utile à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre pour mieux agir.

Etudiant de 24 ans, originaire de la région d'Auray, J. Le Bohec a travaillé sur sa région d'origine. Il nous fournit donc, par là même, des informations sur le vote Le Pen dans la partie de Bretagne où celui-ci a été le plus important.

On pouvait multiplier les exemples, mais arrêtons-nous aux propos des électeurs interviewés. Écoutons notre fils d'ostréiculteur :

« Ben, monsieur Mauroy, quand on compare la politique de monsieur Mauroy à celle de monsieur Barre, y' a une grande différence. (...) On a vu l'exemple de monsieur de Gaulle aussi, qui a été viré, si on peut dire, en 68 ».

Il utilise un vocabulaire digne de l'occasion et ne fait qu'employer maladroitement les signes de déférence et de respectabilité qu'il veut faire passer à son interlocuteur pour donner une bonne image de lui-même. Ce langage hypercorrect est caractéristique de la tension des petits-bourgeois dans les situations solennelles (10). Ils emploient des formes peu usitées pour essayer de « faire bien », avec plus ou moins de bonheur.

Le décalage lexical « monsieur de Gaulle » est « viré », qui provient de la situation anomique, est favorisé par l'atmosphère de dénonciation morale et le parfum de scandale qui entourent J.M. Le Pen en permanence. Les électeurs font donc la guerre aux mots dangereusement connotés d'autant plus que, ne maîtrisant pas intellectuellement leur situation, ils sont enclins à croire qu'on leur en veut personnellement et considèrent l'extérieur comme une menace.

Dans ce climat, de nombreux électeurs refusent de s'expliquer dans le cadre d'un entretien, nuancent leurs opinions et euphémisent leur vocabulaire pour avoir l'air de ne pas dire ce qu'ils disent. Par exemple, jamais la trilogie pétainiste « travail, famille, patrie », qui fait mauvais effet, n'a été évoquée devant nous dans l'ordre !... Témoin cet extrait surréaliste :

« ... mais qui se reconnaissent dans le Front National, le parti qu'il représente, parce qu'il a leurs idées, point de vue valeurs essentielles. Je veux dire par là : la famille, la patrie... et le... je dirais, entr..., une certaine élévation du niveau social de l'individu ».

La relation d'enquête introduite par les instituts de sondage est homologuée à celle créée par les entretiens semi-directifs effectués dans cette étude. Il y a donc toutes les chances pour que les données brutes des sondages sous-estiment par erreur le nombre de personnes ayant l'intention de voter Le Pen. La progression diachronique entre le sondage et les élections est en fait un pur artefact statistique mais dont J.M. Le Pen ne manque pas de se prévaloir. Les instituts de sondage doivent donc appliquer un coefficient de correction aux données brutes, comme pour les électeurs communistes dont une fraction n'ose pas avouer sa préférence face à un enquêteur.

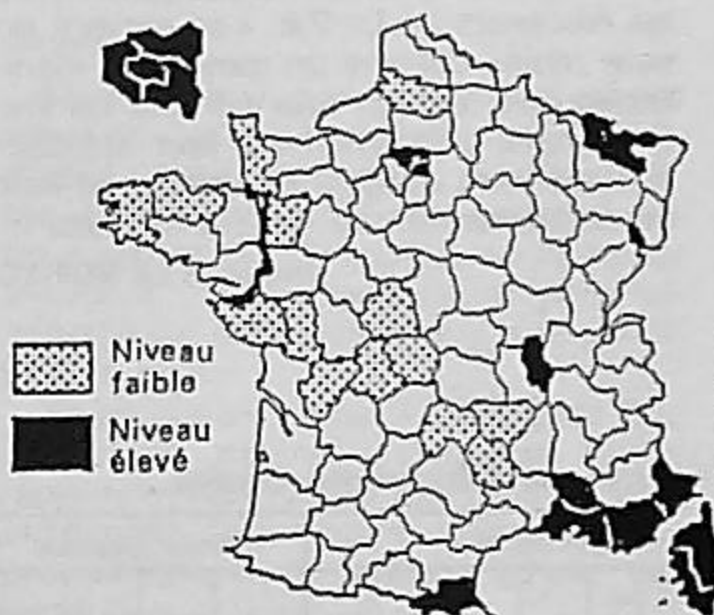
Si ces petits-bourgeois déclassés sont particulièrement attirés par les thèses de

Le Pen sur l'immigration, ce n'est pas en raison des idées prises à leur valeur faciale telle que l'association immigration/chômage/délinquance. Au-delà des distinctions géographiques, culturelles ou juridiques par lesquelles on montre habituellement les immigrés de France, il faut plutôt les considérer comme appartenant majoritairement aux véritables classes populaires du pays. Leurs comportements sociaux, collectifs ou agrégés, sont plus déterminés par cette origine sociale mineure et dominée que par tout autre facteur. Leurs trajectoires sociales ne peuvent donc être que stagnantes ou ascendantes. Or, il s'avère que les immigrés de la deuxième génération, par leur désir plus ou moins consciemment explicité de s'élever socialement (rejet du travail aliénant du père, par exemple) représentent une menace sociale pour les petits-bourgeois déclassés.

trois-quatre femmes (à X, j'en connais ici). Eh bien ! Y z'ont douze gosses. Ils vivent sur qui ? Sur nous, hein ? Allocations familiales. Travaillent pas. Les grosses bagnoles ceci-cela. Ils sont aidés de toutes les gauches. Ben, ben, ces gars-là/ces gens-là, leurs enfants vont rester en France. Y vont faire des p'tits, (etc., etc.) ».

Pour expliquer leur vote, les électeurs du Front National évoquent et invoquent la vulgate officielle du parti. Tous n'adhèrent cependant pas automatiquement à toutes les thèses de Jean-Marie Le Pen. Mais, alors que ses adversaires notent des contradictions, soulignent les non-dits, voient ses talents de « débiter » pris en défaut, s'insurgent devant certains propos, ses affidés ne remarquent rien et donnent leur absolution. En fait, les raisons sociales qui font l'adhésion à des idées et à un parti sont tellement imprégnées qu'aucune réfutation

CARTE 2. — Le taux d'immigrés et le degré d'insécurité



CARTE 3. — Le vote Le Pen en 1984



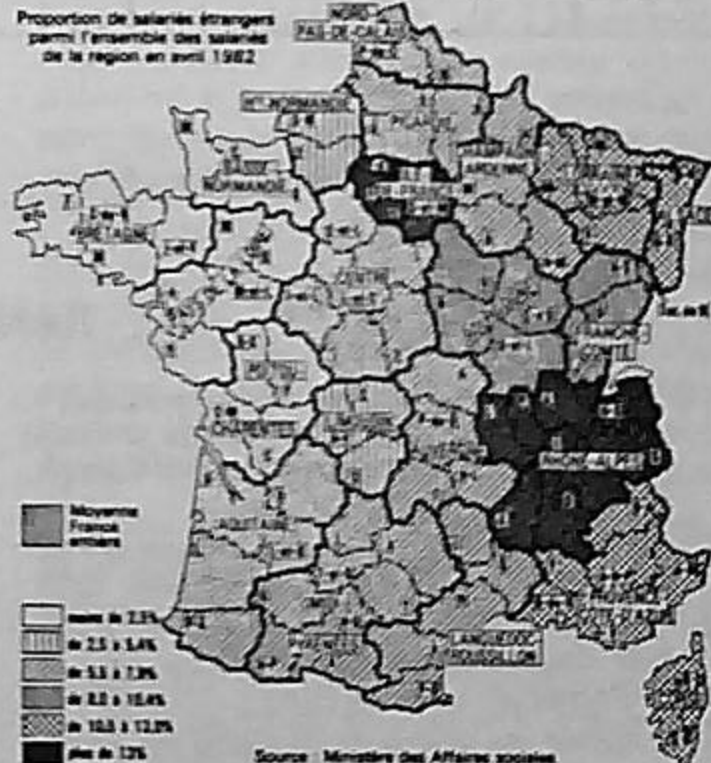
Immigration et vote Le Pen : une corrélation incertaine.

Ceux-ci se voient en effet rattrapés ou craignent de l'être par des acteurs sociaux partis plus tard dans la course plus ou moins euphémisée à la réussite sociale. C'est cette peur sociale qui est à l'origine de toutes les autres peurs quotidiennes (vol, accident, Sida, gendarmerie...).

Cette conjoncture est d'autant plus intolérable que les petits-bourgeois se définissent avant tout par un souci de se distinguer du « peuple » (1). Les immigrés augmentent, par leur simple présence, la visibilité sociale de leur déclassement aux yeux des électeurs de Le Pen. Ce n'est donc pas par hasard que les immigrés servent de boucs-émissaires. Il importe peu que la proportion d'immigrés dans la population soit négligeable comme en Bretagne. L'explication est plus fondamentale et un acteur social trouvera toujours dans le stock d'idées déjà produites celles qui justifieront ses prises de position dans le champ politique.

« Qu'à regarder les Arabes ! Y z'ont

Plus de la moitié des travailleurs immigrés vivent en Ile-de-France et dans la région Rhône-Alpes



logique ne peut en venir à bout. Le débat d'idées restera donc sans grand effet car les idées ne sont que des instruments dont les individus disposent

Tableau 4 — Les motivations du vote dans les quatre grands électorats

Motivations du vote	Ensemble Electorat	PC	PS	Opposit. parlem.	Extrême droite
Emploi, chômage	61	71	61	62	41
Insécurité, délinquance, immigrés	25	12	15	25	73
Impôts, pouvoir d'achat	42	44	32	49	36
Inégalités, avantages sociaux	26	34	46	15	11
Autres	28	22	27	31	25

Source : Bull/BVA 10 mars 1985

pour se justifier, pour montrer qu'ils sont capables d'expliquer leurs actes. Ils privilégieront telle ou telle selon leur situation personnelle. Si le thème de l'immigration revient souvent, la « liberté économique », les « privilèges » des fonctionnaires et les « valeurs traditionnelles » (euphémisme pour la trilogie pétainiste) sont également avancées. Cette jeune bachelière, longtemps pensionnaire de l'école intégriste de Pontcallec, dans le Finistère, vote même pour Dieu :

« Bon, moi je suis catholique. Euh, j'estime qu'il faut voter parce que ce parti parle toujours de Dieu. Enfin, au moins de temps en temps il le mentionne, ce que les autres ne font pas. En plus, je suis pour la famille. Je suis pour la notion de patrie et je suis pour le travail aussi ».

Rien ne prouve que les auto-explications soient les véritables raisons de leur vote. Comme disait Emile Devkheim, « les individus placés dans l'action sont les moins bien placés pour voir les causes qui les font agir ». Or, la situation d'interviewé les somme de produire une justification à leur vote parce que voter pour des idées est socialement valorisant. Que penserait-on de quelqu'un ne donnant pas d'explication à ses actes ? En définitive, avec Bernard Lacroix (12), les électeurs de Le Pen « se servent du vote moins comme un moyen de manifester une opinion que comme un instrument d'expression de leur satisfaction de vivre comme ils vivent, de leur mécontentement ou de leur rancœur ».

Jacques LE BOHEC

Tableau 1 — Composition de l'électorat d'extrême-droite

Sexe		Age						Profession de l'électeur							Pratique religieuse				
H	F	18-24	25-34	35-49	50-64	65-74	75 et +	Agric.	Com. Art. Pat.	Prof. lib. Cad. sup.	Cad. moy. Contre-maitre	Empl.	Ouvrier	Pers. de serv.	Sans prof.	Cath. prat.	Cath. irrég.	Cathol. non prat.	Autres et sans relig.
Ensemble de l'électorat (100)																			
48	52	14,6	18,8	36,7	21,9	13,6	4,8	3,7	7,1	13,6	17,7	14,4	11,8	3,5	28,2	16,2	16,9	42,4	24,5
Electorat Front National (100)																			
60	40	15,9	14,4	29,4	24,9	13,9	1,6	2,4	11,7	14,7	17,9	16,6	10,9	0,8	25,3	13,5	17,8	48,9	19,8

Références

- (1) Cf. « Ordre social et ordre politique », « Des cycles et des sites », dans le *Traité de science politique*, par Bernard Lacroix, PUF, 1984, t. 1.
- (2) Cf. Jérôme Jaffré, « Les fantassins de l'extrême-droite », *Le Monde*, 14 février 1984.
- (3) Les deuxième et troisième parties traitent respectivement du discours de J.M. Le Pen et du vote Le Pen.
- (4) « Avenir de classe et causalité du probable », Pierre Bourdieu, *Revue Française de Sociologie*, janvier 1974.
- (5) « Le Pen ou le vote rejet », par Jacqueline Rémy, *L'Express*, 19 juin 1987.
- (6) *Idem*.
- (7) cf (1).

- (8) Anomie : situation d'individus devant affronter un état nouveau du marché avec une représentation de ce qu'ils peuvent en attendre, constituée dans un état antérieur du fonctionnement de ce marché (concept forgé par E. Devkheim, dans « Le suicide »).
- (9) habitus : système de dispositions intériorisées par un acteur social dans sa socialisation et matrice de ses pratiques.
- (10) « Le fétichisme de la langue », par Pierre Bourdieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*.
- (11) « La distinction, une bonne volonté culturelle », Pierre Bourdieu, éd. de Minuit, 1979.
- (12) *Idem* (1).

Nouveaux avatars de l'extrême droite

Le PB avait déjà signalé la prise en main par l'extrême droite du centre culturel « Ker Vreizh » à Paris. Nous avons précisé qu'il s'agissait de la mainmise de l'extrême droite française — notamment le GRECE — avec utilisation de thèmes celtiques pour attirer les Bretons vers le combat de la « nouvelle Europe », antilibérale surtout, secondairement anti-marxiste, faisant une place importante à l'histoire révisionniste de la dernière guerre.

Le « Monde », après « *Le Canard enchaîné* » a montré en août dernier l'attirance de cette extrême droite pour l'Iran de Khomeini : voyage de Trystan Mordrel à Téhéran, réalisation, par la maison d'édition extrémiste Ogmios, d'un livre de propagande pour la République d'Iran, pré-financement par un chèque de Gordji (1) du catalogue de cette maison d'édition.

Dans une revue belge où écrit aussi le fils de feu Olier Mordrel, « *Vouloir* », on pouvait lire en 1985 : « *Nous autres Européens, occupés depuis plusieurs décennies par les vainqueurs du second conflit mondial, nous ne pouvons pas ne pas regarder avec sympathie les grands axes de cette révolution islamique (...)* ». Il y a là une fascination, à notre avis inquiétante, pour tout ce qui est anti-démocratique, fascination qui s'exerce aussi sur quelques Bretons.

(1) Présentement enfermé dans l'ambassade d'Iran et recherché par la justice française.

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex. Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1987.

POBL VREIZH

## Mieux vaut Léotard que jamais...

Après l'échec essuyé par Cointat lors de la finale du concours Essor 87, au mois de juin, certains avaient pu penser que le projet (Ty Polis) était enterré. Il n'en est rien !

Rappelons brièvement le nœud du problème. Bouté hors de la mairie de Fougères en 1983, Michel Cointat, ancien ministre, s'efforce depuis lors de redorer un blason singulièrement terni par une gestion municipale marquée du sceau de l'incompétence. Pour ce faire, il n'a pas trouvé mieux que d'appâter les élus de quelques communes de la région, victimes de la déprime rurale avec un projet diabolique de pseudo-musée de l'architecture bretonne, ridiculement dénommé Ty Polis (« poste de police » en breton). S'il venait à se réaliser, ce projet supposerait la démolition de plusieurs chapelles, églises et maisons rurales aux quatre coins de la Bretagne.

Si Cointat n'a pas jugé devoir consulter, dans l'élaboration de son projet, ni le Conseil régional ni surtout les architectes, conservateurs de musées et ethnologues bretons et non-bretons spécialistes de l'architecture rurale bretonne (1), il n'a pas hésité en revanche, sûr de l'influence d'une auréole ministérielle pourtant quelque peu jaunie et racornie, à « taper » le ministre de la Culture en personne. Et que croyez-vous qu'il advint ? Mais oui, bien sûr, entre ces messieurs du gouvernement et leurs VRP de la lointaine province, on se doit quelques menus services. L'approbation et l'appui sans faille sont descendus du ministère au mois de juillet. Concrètement, cela veut dire que la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne se trouve désormais à la disposition de Cointat et de son projet.

Tous ceux qui ont eu à lutter, un jour ou l'autre, pour une raison ou pour une autre, contre la puissance publique descendue de Paris et comme détentrice de la Vérité céleste, ceux-là savent ce que ce soutien veut dire. Il y a danger !

Vous rappelez-vous Plogoff et son armée de CRS prête à faire le bonheur de la Bretagne contre son gré ? Dans une affaire se rapprochant de celle qui nous préoccupe, voyez-vous du projet d'archéodrome défendu par Christian Bonnet en 1979 et 1980 ? Non ? Il s'agissait ni plus ni moins de couler le projet de Conservatoire régional de musique de Ploemeur (56) et d'en capter les crédits d'investissement prévus par la Charte culturelle de Bretagne pour les reporter sur un pseudo-musée préhistorique, à Plougoumen, près d'Auray, sur la voie express Nantes-Quimper, musée de menhirs et de dolmens en béton et en résine armée. Hier comme aujourd'hui, scientifiques et conservateurs de musées avaient été soigneusement tenus à l'écart. On peut penser que sans le changement de majorité en 1981, le projet aurait abouti.

Cointat et Léotard préparent un sale tour à la Bretagne si nous n'y prenons

garde ! Il ne suffisait pas que 97,02 % du budget des « grands projets » en 1986 se soient concentrés sur la seule agglomération parisienne (2), ces messieurs aux souliers cirés des salons ministériels voudraient nous enseigner ce qu'étaient la vie et les coutumes de nos anciens... Eh bien, non, non... et non !

J. ROUDAUT

### Mirapolis Investir malgré tout

Premier grand parc de loisirs français, Mirapolis fait les comptes après quatre mois d'exploitation : 690 000 visiteurs, en 120 jours, au lieu des 1 200 000 attendus, et une perte évaluée à 20 millions de francs.

La visite des grands parcs n'est pas encore entrée dans les mœurs, conclut le directeur de Mirapolis. Celui-ci estime que les responsables des autres parcs (d'Astérix à Eurodisneyland) vont devoir réviser à la baisse leurs objectifs de fréquentation.

« Ouest-France » 10/9/87, p. 7.

« On nous écrit » :

Monsieur,

Si je ne suis pas toujours d'accord avec ce qui s'écrit dans « Le Peuple Breton », qui est parfois tendancieux, par contre votre article « le projet diabolique du notable Cointat » nous intéresse vivement. Nous l'approuvons sans réserve. Il est particulièrement bien pensé et bien écrit.

En ce qui concerne le silence de Tiez Breizh, par exemple, avez-vous fait le rapprochement entre la très récente attribution de la légion d'honneur à sa présidente... et le silence qu'elle observe ?

Il y a longtemps que nous, anciens de Tiez Breizh et qui avons fortement contribué à son appellation en breton, connaissons les silences de cette association. Le premier remonte au temps de la menace sur Erdeven, de la première centrale nucléaire bretonne...

Un certain nombre de Bretons, adhérents à Maisons Paysannes de France, a, à cette époque, demandé que Maisons Paysannes de France prenne position contre le nucléaire. Ses statuts le lui permettaient... Les vieux bonzes de Paris se sont récriés, ce qui a provoqué le départ de M. Fischer, écologiste, un des membres fondateurs, qui pensait, à juste titre, qu'il est inutile de restaurer de belles maisons dans un environnement contaminé. Nous avons suivi M. Fischer, partageant son opinion. Et l'association a perdu, alors, en Bretagne, tous ceux qui étaient de cet avis, et qui, de plus, désiraient que chacun garde, en son département, une certaine autonomie. Nous voulions aussi nous mettre davantage à la portée des gens soucieux de restaurer sans beaucoup d'argent, et ne pas lancer des mots d'ordre entraînant de grosses dépenses... ou généralisant un procédé, etc...

Tiez Breizh, depuis la menace d'Erdeven, a fait silence, avec opportunité, afin de ne pas mécontenter les gens en place. Jamais un mot contre le nucléaire, du moins avant Tchernobyl. Maintenant, il est possible de prendre le train en marche. Mais nous n'oublions pas, nous !

Nous comprenons, en lisant votre article, ce nouveau silence de l'association Tiez Breizh... d'une certaine manière. Car, il y a quinze ans, il n'était pas question d'accepter un transfert de maisons, encore moins de chapelles, de calvaires et de fontaines. Ces transferts vont à l'encontre des buts de cette association qui considérait que tous les monuments, mêmes les plus simples, appartenaient à l'histoire d'une région, d'un lieu. Un calvaire, une chapelle marquent souvent un événement, s'y rattachent. Quant aux fontaines, ne sont-elles pas un reliquat du paganisme, du culte des eaux, guérisseuses ou non ?

Breiz Santel se tait aussi...

L'argent, les subventions ligotent. Rien n'est plus efficace. D'un côté, les subventions permettent de se faire connaître, de l'autre, elles obtiennent qu'on se taise pour laisser se faire l'inacceptable...

Mieux vaut être pauvre, se débrouiller avec les moyens du bord et rester intègre.

Breiz Santel, comme Tiez Breizh, devraient s'opposer vivement au projet de M. Cointat... Sinon, ces deux associations seront déconsidérées aux yeux de l'opinion, d'une opinion désabusée, il est vrai, et tant qu'elle s'attend à tout !

Mais il y a l'URBE, aussi, et l'UMIVEM, car ses monuments baladeurs, il s'en trouvera probablement dans le Morbihan...

Alors, à quoi servent les grandes fédérations ?

Je ne suis pas tellement étonnée. Pour le Livre Blanc, récent, personne de tous ces protecteurs de l'environnement, n'avait songé aux mines d'uranium, ni aux pesticides qui empoisonnent les eaux et les arbres encore plus que les nitrates.

Mais il en est, c'est vrai, des « Livres blancs de l'environnement » comme des commissions, ça fait plancher les gens, ils perdent leur temps, en se prenant au sérieux, laissant tout loisir aux technocrates, aux notables bornés, et aux gros marchands qui se cachent derrière eux.

Merci encore de cet article paru dans le n° 282 de juin 87. Il mériterait d'être envoyé à plusieurs revues écologistes, car je doute que « Ouest-France » le répercute. Peut-être le « Télégramme » ou la « Liberté du Morbihan ». Il faut faire savoir cela.

Avec mes meilleurs sentiments.

Mme Edith PERENNOU  
Village d'Auquinian  
Neulliac  
56300 Pontivy

# POBL VREIZH

## TENZOR RUN AR GOV

Danevell diembann  
gant Fanch Treger  
eil rann :

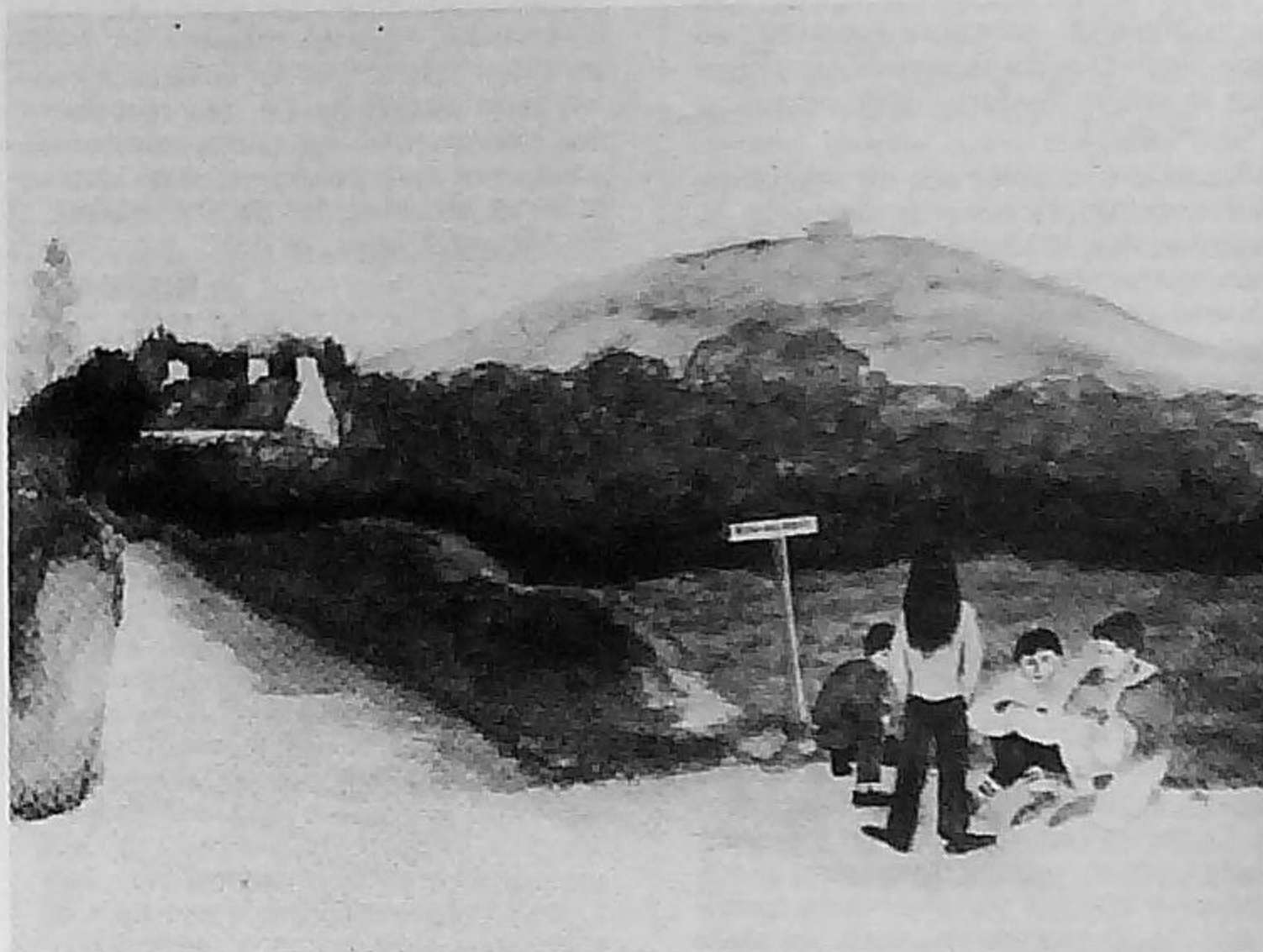
### Didu ha labour

Goude kreisteiz en deiz-se ne oa ket bet kaoz ken eus Gwenc'hlan gant ar skolidi ; prederiet ma oant gant danvezioù all ha dreist-holl gant ar vakansou o tont. En deiz warlerc'h, d'ar merc'her diouzh ar beure en em gavas asamblez evel kustum an daou vreur Morvan, o mignon Yannig Lagadeg hag e zousig koant Katell ar Bras war draezhenn vras Trestel evit un abadenn planken dre lien **vel** bep merc'her pa veze brav an amzer **k**renv awalc'h an avel. Daou blanken **e** doa etre bevar ha setu e veze ret **dez**he mont warne pep hini d'e dro. Ur planken hir gant ur c'heinig a oa planken Yannig, unan evit deskarded. Warnan e pigne a-bep eil Yannig ha Katell hag ober a raent war o fouez tro ar pleg-mor. Ampartoc'h avat e oa an daou vreur Morvan. O flanken a oa berr ha stumm ur pesk dezhan. N'en doa keinig ebet, daou bennig-askell hepken. Ret e oa d'an avel c'hwezhan krenv awalc'h a-raok ma c'helle an nen dont a benn da chom war ar planken-se. Ne oa ket aes da sturien kennebeut hag alies e veze ret d'ar baotred yaouank loveal evit dont d'an avel. Hogen, muioc'h a blijadur a veze gant ur planken evelse hervez Herve hag Erwan rak kalz buanoc'h ez ae.

Buan ha buan en deus gwisket Herve e zilhad kaoutchoug rak an dour n'eo ket re domm war dodou Mor Breizh. Goude bezan dispaket ar ouel, ur ouel tri liv : mouk, gwenn ha glas gant ur prenestr tric'hornek, ha lakaet troad ar wern en e votez e vout Herve ar planken war ar mor. Pignat a ra warnan ha dre nerzh e zivrec'h e sav ar wern hag ar ouel. Diouzhtu e krog an avel e barzh al lien ha setu an askell liesliv o riklan, o nijal kentoc'h war ar mor. E dreid harpet mat war ar planken hag e zaouarn krog start er « wishbones' — ur seurt askorn metal henvel awalc'h eus div wareg stag an eil ouzh eben — e gorf krommet hag holl e nerzh dispaket, Herve Morvan, douget gant an avel ha mezevellet gant an tiz, ar strinkadennou dour sall hag an heol, a glask dibab e hent, war ar mor e-touez ar planken hag ar bagou dre lien all.

E-keit-se, war an traezh Erwan ha Katell a c'hortoze o zro en ur zivizout eus kevrinou tenzor Gwenc'hlan.

« Plijout a rafe din mont da furchal war ar Menez, eme Gatell.



(Iffig Troadeg)

— Me, ivez, eme Erwan. Met a-raok eo gwelloc'h deomp furchal e-barzh al levriou evel en deus lâret deomp an Aotrou Penneg. Dec'h goude kreisteiz ez on bet oc'h ober un tamm sell e levraoueg al lise met n'eus ket kalz tra. Marteze e levraoueg kêr Lanleger e vefe un dra bennak. Hiziv, d'abardaez e vefe posupl deomp mont di.

— Ya, ya mat eo din. Met setu just-awalc'h Yannig o tont war an traezh. D'am zro eo breman, ken' breman-souden.

— Me 'zo 'vont d'ober sin da Herve ivez, rak c'hoant am eus da vont war ar planken a-raok kreisteiz ».

E-pad ma oant o kaozeal evelse e oa gwashaet an avel hag Herve a oa skwizhet o sevel hag adsevel ar ouel rak kouezhan a rae alies en dour. A-benn ar fin e tidroadas ar wern, e pakas ar ouel en-dro dezhi hag en em astennas war e gof war ar planken. Neuze en em lakeas da neuin etrezek an douar gant nerzh e zivrec'h.

War an traezh e oa Erwan o c'hortoz anezhan, pres warnan da varc'hekaat ar gazez c'hlas' d'e dro.

Pa voe echu an abadenn planken dre lien ez eas ar pevar zen yaouank d'ar gêr da zebrin o merenin goude bezan divizet en em gavout asamblez adarre war-dro peder eur evit mont betek levraoueg Lanleger.

Da beder eur en em gavjont war blasenn Kernitron lec'h ma oant o chom o fevar. Bep a varc'hig-tan a oa gant an tri baotr ha Yannig a zonge e vignonez war dalier e hini. Setu hor pevar ganfard war hent Lanleger, motoriou o c'hezeg-tan o fraonval en avel evel sardon bras.

E levraoueg Lanleger e oant degemeret gant Annaig al levraouegerez. Ur plac'h jentil eo homan, ur mousc'hoarzh plijus ganti ordinal war he muzellou. Ouzhpenn-se e oar brezhoneg ha plijout a ra dezhi kement tra a denn da sevenadur Breizh.

« Un dra bennak diwar-benn ar Menez Bre? Sellit e-barzh levriou Anatol ar Bras, eme Annaig.

— Ya, ya, eme Herve, klevet hon eus komz dija. N'eus ket traou all ?

— O, geo ! e-barzh levriou Charlez ar Govig e kavot un dra bennak ivez. Sonjal a ra din ez eus ur pennad diwar-benn foar Vre e « Contes de l'Armor et de l'Argoat ». E galleg eman rak Charlez ar Govig, daoust dezhan da vezan brezhoneger, n'en deus ket skrivet kalz tra er yezh-se.

A-hend-all emañ o paouez degemeret ul levr all, un dastumadenn pennadou betek skrivet gwechall gant Fransoa Menez : « Promenades en Trégor » eo an titr anezhan. Kaoz ez eus e-barzh eus ar Menez-Bre eus Gwenc'hlan hag eus Sant-Herve.

— Mat tre, eme Katell. Just-awalc'h ar pezh emamp o klask.

— Ac'hanta ! deuit ganin e-barzh ar sal vras aman. Me 'zo o vont da rein al levriou-se deoc'h ha marteze re all c'hoazh ».

Mont a reas neuze ar pevar skoliad d'he heul e sal vras al levraoueg, pres warne da c'houzout hiroc'h, evel ma kredit.

(Da vezan kendalc'het)

# Bramman a ra ar « Frankourien » uheloc'h eget o revr

Souezhet e vlot (vec'h) pa lennot (lennec'h) an anv dibaot a « Frankourien ». Piv int ? Lakaet em eus « Frankourien » d'ar re o deus troet o sonj evit gweled bro ar Franked aet ledan betek bevennoù an « Egzagon ». Gouzout a rit petra eo ar Franked ? Ur bobl gant Klovis, ar rouaned feneant, Charlez Meur (Charlemagne) en o fenn ha gant ar re a zo deuet war o lerc'h. Bro ar Franked eo atav evit an Alamaned pa la'ront « Frankreich » e plas « France ». Chom a reont, ar Franked, mistri Bro-Frans, gant Pariz hag an Ile-de-France », ur meskadur (ur meskaj) a 13 million a dud hep kontan trowardroioù ar gerbenn. Beuzet eo ar Franked, met o folitikerezh a chom padus.

C'hoant 'peus kaout ur brouenn ? Sellit d'an nebeutan ouzh « Ouest-France » o klask diskouez ez eo ar c'hornog, kornog bro ar Franked. Ya, prest oc'h da zisklerian ez eo kozh an dra-se ha ne dalv ket ar boan strabouilh... an dour ? Siwazh ! karout a rafenn chom mut met pa welan an traoù lous graet ganto n'on ket evit bezan dizifenn evel ur peul. Piv a vod al labour en-dro dezhan ? Piv a voug mouezh ar rannvroioù ? Piv a « gomand » e pep lec'h ? Piv a ra « sinema » ? Piv a gan ? Piv a zans ? Piv a zastum hon argant ? Piv a sav frammadurioù bras (La Villette, Beaubourg hag all) ? Pa skrivin e galleg lakain « Francistes » e plas « Frankourien ».

Pariz, ar gêr-sklerijenn, o deus ar Franked en o c'hreiz. Ganti ez eo bet gounezet kalz a draoù. Trec'h ar gallez, trec'h ar c'hanaouennoù, trec'h ar filmoù, trec'h ar c'hoariva, trec'h ar re a zo e penn ar « c'hapitalism », e Bro-Frans d'an nebeutan.

Krenv eo kostezenn ar Frankourien. Evel er Broioù soviedel, n'eus ur gostenenn nemeti, hini ar Frankourien, e Bro-Frans. Liammet eo ganti Le Pen, Pons, Mitterrand, Chirac, Léotard, Barre, Marchais gant ar memez sonj : gloar Bro-Frans. Ar pezh a zo, n'eman ket e-barzh : Bro-Flandrez, Bro-Alzas, Bro-Loren, Okitania, Bro-C'hors, Bro-Catalunya, Bro-Euskadi, Breizh, nemet mar tavont o yezh, mar tavont o c'hoant ren o aferioù o-unan, mar tavont o doare-sonjal, o hunvreou, o sevenadur. Gant ar Frankourien eo troadet-start an hevelep ourgouilh a zigasas torfedoù a-enep d'ar pobloù bihan e Bro-Frans, ar memez marchomerezh. Kenderc'hel a ra ur muntroù. Sellit ouzh Kaledonia-nevez (Bro-Ganaki). Dalc'hit koun eus Bro-Aljeri, Bro-Vadagaskar. Skuilhet o deus gwad evelomp gwechall-kozh, hervez ar plac'h droc'h, an Itron De Sevigne, ar c'hagn. « Distanet » e oa, sanset, seul wech ma oa krouget ul labourer-douar.

Dalc'het eo an hevelep doareoù gant ar « Frankourien » e Kaledonia-nevez, e lavaren. Deskin a ra ar Ganaked ez int Galianed. Deskin a reont chom beg digor dirak taolioù kaer Napoleone Buonaparte, dirak galloud Bro-Frans 'en Afrika,

en Azia, en Amerika, en Okeania (Oseani) en he « labour-sivilizan ».

Ha lennet ho peus « Le Monde » o kontan doare-ober jeneral ar soudarded annezet e Kaledonia-nevez ? Gervel a rae ar Ganaked da votin en ur astenn e vrec'h etrezek kroaz an iliz dirazan : « Heuliit skouer Jezus-Krist en dije votet ». Biskoazh, kemend-all.

N'eus nemet traoù brein, traoù fall-put gant ar « Frankourien ». An hevelep spe-red brein o deus pa nac'h Chalondon lakaat ar brezhoneg el lezioù-barn, panac'h ministrva ar Gelennadurezh-Stad rein arc'hant d'ar skolioù Diwan, pa'z eo kaset ur c'helenner war ar brezhoneg betek Lille (Rijsel) e lec'h n'eus ket brezhoneg da gelenn. Trawalc'h, trawalc'h...

Gwir eo ez eo krizh va skrid. E-tal tud a zo kap da implijout binviji-lazhan e ma omp. Emichans na dapoc'h ket foerell, sklis, red-kof gantan, evel hon tadoù-kozh hag en em guzhe evit komz brezhoneg ? Deuet eo marevezh al lorc'h gant an UDB. Krenvait ho nerzh gant ho strivoù asamblez ganeomp hag ho tam-mig skoazell-arc'hant.

Aldrig a NAONED

## EUL LEVR DA LENN

### IVONA GALBRUN : « Me a zalc'ho » (envorennoù), 200 pajenn

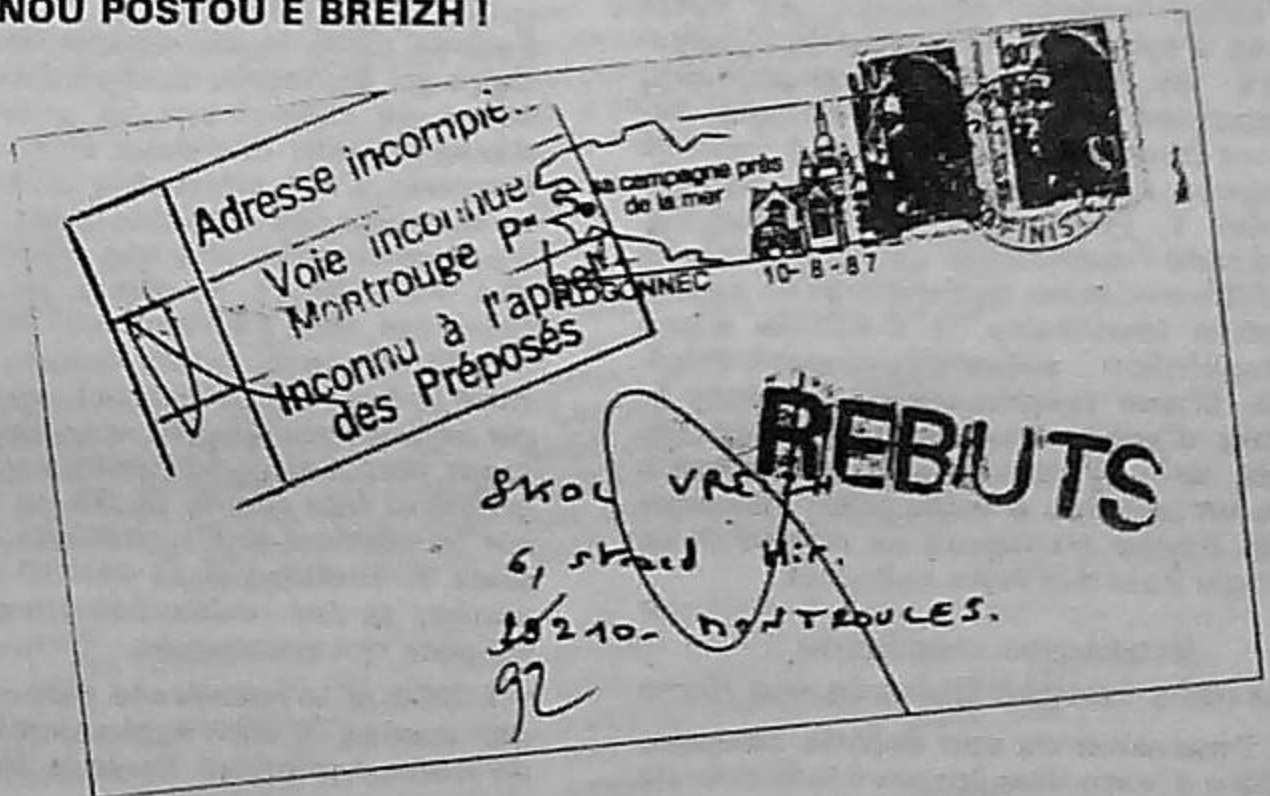
Mouladurioù hor yezh (80 lur).

Embannet gant skoazell Skol-Uhel ar Vro.

« A-raok kregin » gant Soaz an Tieg

1. « Breizh em buhez ».
2. « Buhez hon tiegezh e Paris etre 1904 ha 1914 ».
- 21 « Un dro goroll Laride »
- 22 « Kan ha diskan e Gagny »
- 23 « Gwiskamantou ar baotred e veze o labourat en tiez-kenwerzh bras e di-

## KUDENNOU POSTOU E BREIZH !



benn an 19vet hag e derou an 20ved kanvet »

- 24 « Un eured e 1911 ».
  3. « 1914 : Oc'h anavezout Breizh ».
  - 31 « Hon distro er bourk »
  4. « Mousteruz »
  5. « Buhez ha labour e Mousteruz ».
- Er pennad-man e lavar Ivona Galbrun : ...« kened, barzhoniezh ar vuhez eeun a-wechall, 'zo aet da goll »...

6. « Maner an enez » : Evel ma lavar an oberourez : « Meneg 'zo eus maner an enez, manoir de l'Isle, el levr embannet e 1976 gant prefeti Aodou-an-Hanternoz, er bajenn 89. Ur goumanant vras a oa eus Maner an Enez, gant un alez eeun ha hir, war-dro ur c'hard-lev eus ar bourk »...

Fell a ra din ivez menegin c'hoazh ar perzh a lavar Ivona Galbrun : ...« Ur wech bennak em boa klevet un dra souezhus a-walc'h. Gwechall-gozh, hervez, e oa bet kuzhet ur varrikennad aour ouzh troad an ivinenn ! » ... rag bez 'zo klaserien a 'zo gwall chalet gant ar varrikenn aour-se e Breizh.

- 61 « Tad-Kozh ha Pierig al lutun ».
- 62 « Ar fererez koefou ».
- 7 « Ar Pask kentan ».
- 71 « Ma fask bras e Mousteruz ».
- 72 « Ma c'honfirmasion ».
- 8 « Er skol ».

...« Un drovezh e voen klevet o komz brezhoneg er porzh-c'hoari hag an dimezell Kilheug a roas din ur c'hastiz : kant linenn da skrivan. Rebarbin a ris outi ha ne ris ket ar c'hant linenn »... Setu ar pezh a gont deomp Ivona Galbrun diwarbenn he vugaleaj er skol : ha pelloc'h c'hoazh en he skridou : ...« Lakaet e oan eta d'ober war-dro ar re vihanan. Ar paourkaezh bugale-se a zeue, evit ar pep brasan, diwar ar maez. Dont a raent d'ar skol gant breur pe c'hoar koshoc'h egete pe c'hoazh gant bugale all, amezeien dezhe. Deuet alies dre hentou fall, gwenodennou, parkeier, e tigouezhont er skol, skuizh, anaonet, darn zoken o c'harmat, ha d'o digemer ne glevant nemet komzou digomprenus evite... e galleg !

A. Ar C'h.

## Précision

L'étude « pourquoi l'identité » d'Yves Plasseraud ne se voulait pas exhaustive. L'auteur a laissé volontairement de côté les aspects socio-économiques de l'identité, dont on sait qu'ils jouent un rôle important dans la prise de conscience bretonne et dans les analyses de l'UDB. Seul le manque de place nous avait alors empêché d'apporter cette précision. On sait que la prise de conscience bretonne peut découler, comme l'a montré Edgar Morin, de la prise de conscience du moindre développement. Si la prise de conscience du moindre développement et de la nécessité de l'autonomie se développe, elle développe aussi l'identité bretonne qui, dès lors, se trouve en partie devant nous, comme devenir. Ce n'est pas parce que l'étude a cherché les dénominateurs communs aux luttes nationales qu'elle en méconnaît les spécificités respectives.

## Néguentropie et identité bretonne

L'article de Yves Plasseraud paru dans le *PB* (n° 283-284) est quelque peu décevant. D'abord par la façon dont sont globalisés les phénomènes identitaires et nationalitaires. Sont regroupés pêle-mêle les mouvements de libération nationale européens du XIX<sup>e</sup> siècle, les mouvements de décolonisation des quarante dernières années et les revendications culturelles et nationalitaires des peuples sans Etats de l'Europe actuelle. Y. Plasseraud recherche à ces phénomènes très divers des causes communes. A vouloir trop embrasser, on risque de ne rien étreindre. Comment comparer des faits se déroulant dans des contextes historiques et socio-économiques aussi différents que l'Europe en voie d'industrialisation, l'Afrique des années 50 et 60 et l'Europe, que certains qualifient de post-industrielle, de cette fin de siècle. Il est impossible de parvenir à une interprétation exacte de ces faits sans les replacer dans le contexte économique et sociologique des sociétés qu'ils ont affectés.

L'autre aspect décevant de cette étude, c'est cette curieuse « ontologisation » du phénomène nationalitaire. S'appuyant sur une cosmologie fumée (tendance à l'entropie à laquelle s'opposeraient des facteurs de néguentropie), Y. Plasseraud voudrait trouver là-dedans l'explication des phénomènes de différenciation culturelle et de revendication identitaire. Il s'agit là d'une extrapolation scientifiquement illégitime. D'une théorie physique (dont le champ d'application est d'ailleurs très limité en physique même), on tend à faire un principe d'explication universel après l'avoir transposé au niveau de la biologie puis des faits culturels.

## Bretagne = colonie : une idée fautive qui a la vie dure

A l'occasion de son dernier congrès, l'UDB a à juste titre éprouvé le besoin de

# L'identité bretonne comme projet

par R. MARTIN (Loire-Atlantique)

réactualiser son analyse de la situation bretonne. Il a été souligné que la notion de colonisation était inadéquate pour appréhender la situation de la Bretagne aujourd'hui et qu'il fallait plutôt la penser en terme d'intégration. Prenant en compte par ailleurs le développement économique de la Bretagne au cours des trente dernières années, nous avons souligné la nécessité de nous débarrasser du langage misérabiliste au moyen duquel nous en parlions, évoquant sans cesse une région volontairement maintenue dans le sous-développement et l'archaïsme par un pouvoir central intentionné. Cette reconversion n'apparaît guère dans notre discours et notre presse. A preuve la reprise par plusieurs fois dans le dernier *PB* de l'essai de Memmi « portrait du colonisé ». Il ne paraît nullement évident que les Bretons de 1987 se reconnaissent dans ce « portrait ». A tenir un discours trop éloigné de ce que ressentent et de ce que perçoivent les Bretons, nous ne gagnons certainement pas en crédibilité.

## La « vraie nature » du fait breton

La raison véritable des revendications « identitaires » ou « nationalitaires » doit être recherchée premièrement dans les structures économiques et sociales des pays concernés et l'évolution de celles-ci, secondairement dans les faits de psychologie individuelle et collective. Des ouvrages ont été produits sur le cas breton desquels l'UDB aurait tout intérêt à s'inspirer. C'est le cas en particulier de l'ouvrage de Yannick Guin « Histoire de la Bretagne depuis 1789 ». Celui-ci analyse l'histoire de la Bretagne depuis 1789 en terme d'opposition entre deux blocs sociaux. Un bloc agraire dominé par l'aristocratie et le clergé et de tendance traditionaliste, et un bloc urbain dominé par une bourgeoisie d'aspiration laïque et républicaine. Chacun de ces deux blocs radicalement opposés était fortement intégré à la vie politique française. L'originalité de la Bretagne réside dans ce que les classes dominées : ouvriers d'un côté, paysans de l'autre, ont plus tardivement compris leur autonomie politique par rapport à leurs notables respectifs que dans le reste de l'hexagone. Les tendances autonomistes n'ont, jusqu'à la dernière guerre, affecté que le bloc agraire.

La modernisation de l'agriculture, l'exode rural, le développement du tertiaire en Bretagne, l'urbanisation croissante de celle-ci ont eu pour effet la désagrégation des deux blocs. La paysannerie s'est affranchie partiellement de la tutelle des notables traditionnels et s'est constituée une vie syndicale propre. Par ailleurs, la classe ouvrière urbaine qui, face à un environnement rural hostile et conservateur, faisait bloc derrière la bourgeoisie républicaine et plus ou moins anticléricale, a conquis également son autonomie politique. La progression très rapide du PS en Bretagne est le résultat des mutations économiques et sociologiques des 30 dernières années et des reclassements politiques qu'elles ont provoqués.

L'UDB et le renouveau culturel breton des années 70 sont également le produit de cette évolution. Ils sont la réaction

d'une partie minoritaire de la population à cette brusque évolution économique et sociale de la Bretagne. Il faut y voir la volonté de sauvegarder tout en la modernisant une identité mise à mal par l'urbanisation très rapide de la Bretagne. Il est à noter que les membres de l'UDB ainsi que les acteurs du renouveau culturel sont pour la plupart des « mutants sociaux » issus souvent du milieu rural et « passés au tertiaire ».

La masse des Bretons, quant à elle, a pensé et réalisé son émancipation en terme économique et social plus qu'en terme national et culturel. La dynamique qui a mu la Bretagne a été une dynamique d'intégration et de modernisation plus que d'affirmation d'une spécificité en partie rejetée parce qu'elle apparaissait archaïque et condamnée par l'histoire.

*De cela découle-t-il que la tentative de l'UDB a échoué ? Par ailleurs, y a-t-il un avenir pour la culture bretonne ?* La modernisation et l'urbanisation de celle-ci a en partie échoué. Elle n'a pas réussi à devenir une réelle culture de masse. Néanmoins demeure une certaine créativité mais ces créateurs n'atteignent qu'un public restreint. Elles restent fortement empruntées de ruralisme et de rêverie pan-celtiques. Elles ne reprennent guère des thèmes plus urbains et plus modernes.

## « L'autonomisme breton dans les poubelles de l'Histoire ? »

Le recul lent mais régulier de l'UDB depuis 8 ans, l'essoufflement de la vague culturelle bretonne des années 70 (il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas constater une corrélation entre les deux phénomènes) pourraient le laisser supposer. Vaut-il la peine de se mobiliser pour une cause qui semble perdue d'avance ?

Cette conclusion apparaît prématurée. Le sentiment breton des années 70 s'exprimait plus bruyamment qu'aujourd'hui, mais n'était le fait que d'une minorité. Cette minorité essoufflée de s'être tant démenée, n'y croit plus tellement.

Paradoxalement, ce qu'il a perdu en intensité (dans la minorité) il semble le gagner en extension dans le « commun » de la population. Les thèmes « bretons » ne sont plus rejetés comme ils l'étaient il y a 15 ans. Etre pour la réunification de la Bretagne est devenu une idée tout à fait défendable et raisonnable en Loire-Atlantique ainsi qu'en témoigne le sondage effectué l'an dernier par FR3-Pays de Loire, sondage à l'issue duquel 51 % des habitants du département déclaraient se « sentir » Bretons et 63 % se prononçaient pour le rattachement de ce département à la Bretagne. Ceci dit on n'en fait pas une maladie. C'est un élément d'identification parmi d'autres. Il ne justifie pas un vote spécifique (la liste Convergence soutenue par l'UDB fait dans le même temps, un score faible aux élections régionales) et encore moins un engagement politique.

Ce sentiment n'est pas vécu dramatiquement. On ne se sent ni « colonisé » ni « menacé d'assimilation ». On n'est pas

contre la culture bretonne mais on ne veut pas s'y « enfermer ». A souligner que cette identité s'exprime souvent pour souligner le développement économique très rapide de la Bretagne. On a le sentiment d'une certaine réussite même si tout le monde n'en bénéficie pas également. On est fier de ne la devoir qu'à soi-même. Le discours de l'UDB est ressenti comme négatif, revanchard et misérabiliste. Il est en porte à faux par rapport à la réalité vécue et ressentie par les Bretons.

### S'appuyer sur les dynamismes à l'œuvre dans la société bretonne

L'idée d'autonomie n'a d'avenir que si elle s'appuie sur ces dynamismes. Il faut se convaincre définitivement que la Bretagne n'est pas une colonie. Il faut prendre en compte que la Bretagne est devenue une région moderne et urbanisée. Elle est la « région » de l'hexagone qui au cours des 20 dernières années a connue la plus forte croissance de son PIB et de son revenu par habitant. Certes la crise brise cette progression mais ni plus ni moins qu'ailleurs.

L'UDB en même temps qu'elle doit exiger une extension et un renforcement du pouvoir régional doit souligner les potentialités de développement existant en Bretagne et la capacité que nous avons de les mettre en œuvre. Elle doit exiger une répartition plus égalitaire des résultats de la croissance et un pouvoir de décision effectif des travailleurs dans les entreprises et sur la vie économique.

Par ailleurs il faut récuser le localisme. Ce serait une erreur que de ne pas s'intéresser à la « politique parisienne » sous prétexte que nous sommes autonomistes. Les fermetures ou les créations d'entreprises en Bretagne sont le résultat de stratégies élaborées au niveau français, européen, voire mondial. Il y a donc nécessité de prendre part au débat à ce niveau et d'y tenir sa place. Ceci d'autant plus que les Bretons s'intéressent à ces questions. La décision que nous avons récemment prise de nous intéresser davantage à la construction de l'Europe est une décision heureuse, même s'il faut dans le même temps opposer une politique socialiste à la politique libérale qui prévaut actuellement. Il est nécessaire de prendre contact avec toutes les forces politiques de la gauche européenne qui se refusent à ce que l'Europe soit l'Europe du chômage.

Il faut enfin reconstruire une pensée de gauche. Aujourd'hui c'est la droite qui a les idées et qui apparaît comme une force de changement. Le PS se contente de jouer la guerre des chefs ou de faire de la représentation. Dans le meilleur des cas il se réfugie dans une sorte de conservatisme démocratique et social, de jouer un rôle de recours au cas où la « révolution libérale » irait trop loin dans la remise en cause des droits sociaux. Il n'a pas de projet et se fait une gloire de ne pas en avoir. L'UDB doit donc contribuer à la renaissance d'un projet de gauche pour la Bretagne et pour l'Europe ouvrant d'autres perspectives que la croissance illimitée du chômage.

## ACTION DES ELUS UDB

### Une intervention de Y. QUENEHERVE auprès du Conseil Général du Morbihan

Monsieur le Président,

S'appuyant sur un certain nombre de prétextes, la Société Bretonne de Fonderie et Mécanique a décidé d'investir dans la suppression d'emploi. En effet, en plus des primes de départs, la S.B.F.M. subventionne des entreprises locales qui veulent bien embaucher son personnel.

Nous trouvons ce procédé scandaleux dans la mesure où cette entreprise n'est pas en difficulté, mais au contraire compétitive, bénéficiaire, et dotée d'un effectif en rapport avec la production que la Régie Renault a le pouvoir de lui assurer.

Cette méthode qui consiste à donner une priorité d'embauche au personnel d'une usine en très bonne santé au détriment de demandeurs d'emploi longue durée n'est pas logique et nous choque.

C'est d'autant plus inacceptable qu'avec les nouvelles procédures de licenciements, personne ne pourra empêcher un employeur, qui bénéficiera des générosités de la S.B.F.M., de licencier, une fois les subventions empochées...

La S.B.F.M. a autre chose à faire que de dilapider les richesses créées par les travailleurs. Elle doit investir ses profits pour l'emploi.

De son côté, la Régie Renault doit arrêter de spolier sa filiale, et doit lui assurer un volume de production supérieur, au lieu de privilégier sa fonderie du

Portugal, qui fait la preuve qu'elle est beaucoup moins compétitive que la S.B.F.M.

La Régie Renault doit renoncer à son plan de suppression d'emploi à la S.B.F.M. (150 d'ici la fin de l'année). Plan d'autant plus injustifié que le Morbihan est des régions de France la plus touchée par le chômage.

La maison-mère doit permettre à la S.B.F.M. d'améliorer encore sa compétitivité par un investissement du type atelier de mécanique que nous défendons depuis des années.

Nous souhaitons que le Conseil Général du Morbihan se prononce énergiquement contre les suppressions d'emplois d'une entreprise performante, créée pour limiter les effets de la fermeture des Forges d'Hennebont, et intervienne auprès du ministre de l'Industrie.

Monsieur le Président, vous savez mieux que quiconque, que, grâce à la pression populaire, l'Etat peut contraindre la Régie Renault à opter pour des choix conformes à l'intérêt de notre pays.

Dans l'attente de votre prise de position,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yannick QUENEHERVE  
Conseiller municipal  
délégué de Lanester  
responsable de la Fédération  
du Morbihan de l'Union  
Démocratique Bretonne

## Économique et social

Dans la presse (O.F. 17.07.87)

### Emploi

## Les parcs de loisirs ne sont pas la panacée, selon l'UDB

L'UDB considère que la demande de loisirs, même si elle doit connaître une croissance dans les prochaines années, ne permettra pas la rentabilisation de tous les parcs. Ils ne constituent pas une solution au problème de l'emploi. Les emplois proposés sont précaires, non qualifiés et faiblement rémunérés. Ils contribuent de ce fait à accentuer l'émergence d'un double marché du travail et d'une société à deux vitesses.

Inévitablement des parcs existants. Il est donc essentiel, selon l'UDB, que les communes, les départements et la région en aient la maîtrise de façon à pouvoir intervenir sur le contenu culturel et veillent à ce que les entreprises bretonnes en assurent la réalisation tout en protégeant l'environnement.

L'UDB propose que, préalablement à leur mise en œuvre, tous les projets fassent l'objet d'une consultation et de débats pour répondre aux besoins de la population avant de s'adresser à ceux

qui séjournent temporairement en Bretagne.

L'UDB réclame une planification régionale en matière touristique et dans ce nouveau domaine des parcs de loisirs.

Enfin elle interpelle les élus « qui rêvent déjà à des emplois saisonniers hypothétiques afin qu'ils s'inquiètent et se battent pour le maintien des emplois qui existent.

Dans le pays de Lorient par exemple la SBFM, injustement, est en train de supprimer tranquillement plus d'emplois que les nombreux projets de golf pourront en créer.

L'exode rural n'a jamais été aussi massif depuis trente ans dans le Morbihan. Ainsi chaque jour ouvrable trois fermes se vidant, une seule est créée.

La Bretagne a besoin d'une grande volonté politique pour lutter contre le chômage. Les parcs de loisirs pourront venir en plus mais pas à la place des emplois actuels.

## Valdotains : histoire et moyens d'un sauvetage

De nouvelles précisions...



La maison de Savoie : « cours d'histoire locale » en français (juin 87).

La vallée d'Aoste est la plus petite des régions italiennes (3.262 km<sup>2</sup>, 110.000 habitants). Située à l'extrémité nord-ouest de la péninsule italienne, elle est limitrophe de la France et de la Suisse.

Le Val d'Aoste est encerclé de trois côtés par les Alpes et cette situation a favorisé la formation de sa personnalité collective, singularisée par son destin historique, linguistique, administratif et politique. Eu égard à cette spécificité, l'Etat italien a reconnu à la Vallée d'Aoste, depuis plus de 40 ans, un régime d'autonomie qui lui a permis de réaliser, quoique de façon imparfaite, une aspiration ancienne.

Peuplé, il y a 2.000 ans, de Celtes de la tribu des Salasses, le Val est passé tour à tour aux mains des Romains, des Burgondes et enfin du Duc de Savoie. Au sein du duché de Savoie, la vallée sut sauvegarder ses droits et ses franchises jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le français y est proclamé « langue officielle », alors qu'en fait, la langue parlée est un dialecte franco-provençal, proche de l'occitan. Cette dualité langue parlée-langue officielle, a été très bien vécue au cours des siècles, les Valdotains se considérant de culture francophone.

La langue française (parlée et écrite) s'imposa au sein des classes dirigeantes valdotaines à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et se développa au XIX<sup>e</sup> à travers les écoles de la vallée qui donnaient un enseignement en langue française. Il faut bien voir que ce développement du français n'allait absolument pas à l'encontre du franco-provençal, mais plutôt en complément pour résumer, français = langue écrite et de relations vers l'extérieur, franco-provençal = dialecte parlé et interne à la vallée.

### LA CRISE

A partir de 1860, le Val d'Aoste se retrouve séparé de la Savoie, devenue française, et intégré à l'Etat italien. Cette « révolution » va avoir des conséquences dramatiques pour la vallée et le français.

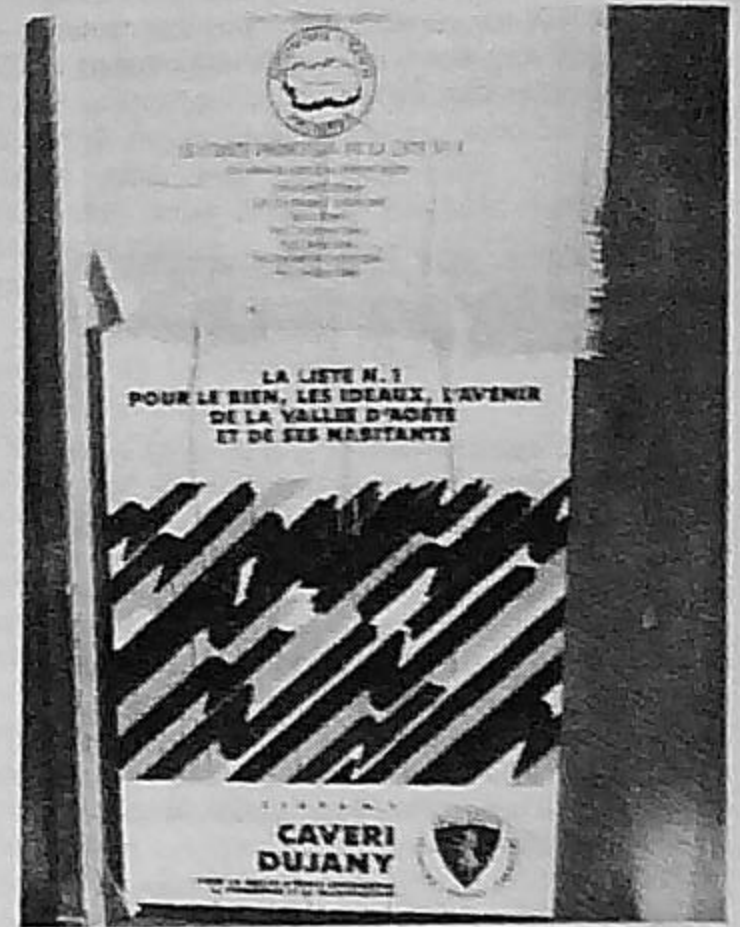
**Noyée ans un Etat italo-phonique, le Val va être en butte à de multiples atteintes et attaques de la part des différents régimes italiens,** la conséquence principale étant l'apparition de la langue italienne à l'école.

La situation va s'aggraver à partir des années 20 avec l'arrivée de Mussolini et du fascisme au pouvoir à Rome. Chantre de l'empire italien, Mussolini met en pratique une politique ultra-jacobine, suivant ainsi le principe bien connu d'« un peuple, un Etat, une langue ». En conséquence de quoi, le Val d'Aoste subit jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale une politique anti-francophone (interdiction des écoles en français, traduction des noms de lieux et de personnes, ouverture d'usines avec appel à la main-d'œuvre sicilienne et calabraise, émigration favorisée des Valdotains vers la France et la Suisse, etc.). Cette politique a pour conséquence un recul très important de la pratique du français et du franco-provençal dû notamment à la présence massive d'italophones dans



Ecole trilingue italien-français-walzer.

l'administration, les usines, etc... Toute une génération de Valdotains est ainsi élevée exclusivement en italien.



Campagne électorale pour le Sénat et le Parlement de Rome, en juin dernier. Affiche de la liste 3 (partis italiens) et de la liste 1, victorieuse, de l'Union Valdôtaine.

Bien entendu, cette politique rencontre une résistance au Val d'Aoste, résistance qui prendra les armes durant la seconde guerre mondiale contre le fascisme avec, à sa tête, Emile Chanoux. En 1946, le peuple valdotain exigea un statut d'autonomie que Rome accorda au Val d'Aoste ainsi qu'à cinq autres régions italiennes.

### RECONSTRUCTION

Cette autonomie marque un véritable tournant dans l'histoire valdotaine du XX<sup>e</sup> siècle. Disposant d'un certain pouvoir politique et financier, les Valdotains vont prendre des mesures énergiques pour récupérer leur culture francophone et ainsi sauvegarder leur personnalité.

Le statut d'autonomie prévoyait la mise en place d'un parlement, d'un exécutif responsable, d'une administration locale disposant de moyens financiers importants, etc... Utilisant ces différentes possibilités, le parlement et le gouvernement valdotains (dominés par les autonomistes de l'Union Valdôtaine) ont entrepris de reconstruire un Val d'Aoste « valdotain ».



Visite d'une école primaire bilingue de la ville d'Aoste.

C'est ainsi que les écoles primaires et maternelles sont obligatoirement bilingues (au minimum 50 % de français) sans aucune dérogation possible, que les fonctionnaires régionaux et municipaux doivent obligatoirement connaître le français pour exercer au Val d'Aoste, que le gouvernement favorise l'édition en français (revues, livres, matériel scolaire, etc...).



Signalisation bilingue au centre d'Aoste.

Cette politique de récupération de la langue se heurte à des résistances au sein de l'Etat italien. Prenons pour exemple le problème des lycées qui, contrairement aux écoles primaires et maternelles, ne dépendent pas de la Région mais de l'Etat. Le ministère romain a toujours refusé d'admettre la mise en place d'un enseignement bilingue...

En conséquence, le gouvernement valdotaïn a favorisé la création de lycées « régionaux » (professionnels surtout) où un enseignement bilingue est progressivement mis en place. De même, les fonctionnaires d'Etat en place au Val d'Aoste ne sont pas soumis aux examens de français exigés pour les fonctionnaires « régionaux ». Parallèlement, les partis italiens (Démocratie Chrétienne, Parti communiste, extrême-gauche, extrême-droite), essaient de remettre en cause ces acquis et jouent sur le caractère « obligatoire » de ces mesures pour essayer de dresser la population italophone contre les Valdotaïns. Cette politique a eu pour effet jusqu'à présent de renforcer l'Union Valdotaïne, le parti autonomiste dans lequel se reconnaissent une bonne partie des Valdotaïns.

Le gouvernement valdotaïn a cependant un certain nombre d'atouts pour mener sa politique : en premier lieu, l'atout financier, **90 % des impôts payés dans le Val restent à la Région...** D'autre part, les autorités valdotaïnes peuvent aussi compter sur l'appui... de la France !! qui met à leur disposition l'université de Grenoble, des conseillers d'éducation, etc... Le Val



La délégation du bureau européen des langues les moins répandues (6 Irlandais, 3 Occitans, 1 Frison, 1 Breton).

d'Aoste bénéficie aussi des télévisions française et suisse, ce qui lui évite d'avoir à mettre sur place un service régional de télévision. A ce sujet, rappelons cette anecdote : Antenne 2 a pu installer un réémetteur au Val d'Aoste sous une condition, que la RAP puisse en faire de même en Corse ! Cela fait une vingtaine d'années que la RAP attend l'autorisation administrative de Paris...

## BILAN

Après trente ans de politique volontariste, quel bilan peut-on tirer ? Il est certain que la majorité de la population est actuellement bilingue (français-italien), si ce n'est trilingue (avec l'usage du franco-provençal), c'est déjà un grand succès lorsqu'on pense qu'il y a 45 ans, la proportion d'unilingues italophones était en progression constante. Cependant, le français n'a pas encore reconquis sa place, que ce soit dans les médias, dans la vie économique ou dans la vie sociale. Autre problème : alors que les vallées latérales sont francophones, Aoste, la capitale, reste dominée par les italophones.

Conscients de ces difficultés, les responsables de l'enseignement au Val d'Aoste se donnent encore 20 ans pour retourner complètement ou, plutôt, de manière irréversible, la situation linguistique du Val d'Aoste. A une condition, le renforcement de l'autonomie valdotaïne.

Que dire de la Bretagne et de la langue bretonne qui ne disposent ni des pouvoirs politiques ni des moyens financiers du Val d'Aoste ?

Jacques LE TOUZE

Minorité dans la minorité, les Walzer, descendants germanophones de colons allemands et autrichiens, représentent une communauté de 2.000 personnes disposant d'écoles assurant l'enseignement en trois langues : français, italien et walzer, mises en place par la région du Val d'Aoste.

**Créé en 1982 par les Communautés Européennes sur recommandation du Parlement Européen, le Bureau Européen des Langues les moins répandues** a pour mission de sauvegarder et de promouvoir les cultures dites « minoritaires » d'Europe.

Dans cet esprit, il organise des séjours d'études dans diverses minorités permettant aux participants de s'informer, de comparer, de connaître des expériences différentes (1).

C'est dans le cadre d'un de ces voyages d'études que six Irlandais, trois Occitans, un Frison et un Breton se sont rendus au Val d'Aoste, en juin dernier.

(1) Le Bureau Européen est constitué de comités. Pour la Bretagne, s'adresser à : Comité Breton du Bureau Européen, Oaled Diwan, Tréglonou, 29214 Lannilis (président : André Lavanant).

## Bulletin d'adhésion

**Vous voulez rejoindre l'UDB ?**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

C'est ainsi que les écoles primaires et maternelles sont obligatoirement bilingues (au minimum 50 % de français) sans aucune dérogation possible, que les fonctionnaires régionaux et municipaux doivent obligatoirement connaître le français pour exercer au Val d'Aoste, que le gouvernement favorise l'édition en français (revues, livres, matériel scolaire, etc...).



Signalisation bilingue au centre d'Aoste.

Cette politique de récupération de la langue se heurte à des résistances au sein de l'Etat italien. Prenons pour exemple le problème des lycées qui, contrairement aux écoles primaires et maternelles, ne dépendent pas de la Région mais de l'Etat. Le ministère romain a toujours refusé d'admettre la mise en place d'un enseignement bilingue...

En conséquence, le gouvernement valdotaïn a favorisé la création de lycées « régionaux » (professionnels surtout) où un enseignement bilingue est progressivement mis en place. De même, les fonctionnaires d'Etat en place au Val d'Aoste ne sont pas soumis aux examens de français exigés pour les fonctionnaires « régionaux ». Parallèlement, les partis italiens (Démocratie Chrétienne, Parti communiste, extrême-gauche, extrême-droite), essaient de remettre en cause ces acquis et jouent sur le caractère « obligatoire » de ces mesures pour essayer de dresser la population italophone contre les Valdotaïns. Cette politique a eu pour effet jusqu'à présent de renforcer l'Union Valdotaïne, le parti autonomiste dans lequel se reconnaissent une bonne partie des Valdotaïns.

Le gouvernement valdotaïn a cependant un certain nombre d'atouts pour mener sa politique : en premier lieu, l'atout financier, **90 % des impôts payés dans le Val restent à la Région...** D'autre part, les autorités valdotaïnes peuvent aussi compter sur l'appui... de la France !! qui met à leur disposition l'université de Grenoble, des conseillers d'éducation, etc... Le Val



La délégation du bureau européen des langues les moins répandues (6 Irlandais, 3 Occitans, 1 Frison, 1 Breton).

d'Aoste bénéficie aussi des télévisions française et suisse, ce qui lui évite d'avoir à mettre sur place un service régional de télévision. A ce sujet, rappelons cette anecdote : Antenne 2 a pu installer un réémetteur au Val d'Aoste sous une condition, que la RAP puisse en faire de même en Corse ! Cela fait une vingtaine d'années que la RAP attend l'autorisation administrative de Paris...

## BILAN

Après trente ans de politique volontariste, quel bilan peut-on tirer ? Il est certain que la majorité de la population est actuellement bilingue (français-italien), si ce n'est trilingue (avec l'usage du franco-provençal), c'est déjà un grand succès lorsqu'on pense qu'il y a 45 ans, la proportion d'unilingues italophones était en progression constante. Cependant, le français n'a pas encore reconquis sa place, que ce soit dans les médias, dans la vie économique ou dans la vie sociale. Autre problème : alors que les vallées latérales sont francophones, Aoste, la capitale, reste dominée par les italophones.

Conscients de ces difficultés, les responsables de l'enseignement au Val d'Aoste se donnent encore 20 ans pour retourner complètement ou, plutôt, de manière irréversible, la situation linguistique du Val d'Aoste. A une condition, le renforcement de l'autonomie valdotaïne.

Que dire de la Bretagne et de la langue bretonne qui ne disposent ni des pouvoirs politiques ni des moyens financiers du Val d'Aoste ?

Jacques LE TOUZE

Minorité dans la minorité, les Walzer, descendants germanophones de colons allemands et autrichiens, représentent une communauté de 2.000 personnes disposant d'écoles assurant l'enseignement en trois langues : français, italien et walzer, mises en place par la région du Val d'Aoste.

**Créé en 1982 par les Communautés Européennes sur recommandation du Parlement Européen, le Bureau Européen des Langues les moins répandues** a pour mission de sauvegarder et de promouvoir les cultures dites « minoritaires » d'Europe.

Dans cet esprit, il organise des séjours d'études dans diverses minorités permettant aux participants de s'informer, de comparer, de connaître des expériences différentes (1).

C'est dans le cadre d'un de ces voyages d'études que six Irlandais, trois Occitans, un Frison et un Breton se sont rendus au Val d'Aoste, en juin dernier.

(1) Le Bureau Européen est constitué de comités. Pour la Bretagne, s'adresser à : Comité Breton du Bureau Européen, Oaled Diwan, Tréglonou, 29214 Lannilis (président : André Lavanant).

## Bulletin d'adhésion

**Vous voulez rejoindre l'UDB ?**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

## La marine marchande a perdu en 2 ans le tiers de ses emplois



Selon le centre administratif des affaires maritimes, il y avait fin 84, 9.947 navigants (sans le remorquage et le pilotage), fin 86 ils n'étaient plus que 6.634.

### Les marins les plus touchés

Si les officiers ont connu une baisse de 29 %, le nombre de marins a chuté de 35,5 %.

### Des prévisions alarmantes

En effet, pour l'année 87, on prévoit

une diminution des effectifs de l'ordre de 15 %... des perspectives peu réjouissantes... et à terme la mort de la marine marchande.

Et pourtant Chirac et Ambroise Guellec, le sous-ministre soi-disant breton de la Mer, aurait annoncé il y a deux ans un plan de redressement... Plan de redressement qui fait plutôt figure d'enterrement... Encore un sale coup pour la Bretagne et ses marins !

## Nucléaire : des élus remettent ça !

Une large délégation du conseil général des Côtes-du-Nord est allée visiter la centrale nucléaire de Gravelines (1), près de Dunkerque, dans le but de « prendre place » pour la construction d'une centrale nucléaire dans les Côtes-du-Nord. L'an dernier, le conseil municipal de Plouézec avait refusé une éventuelle implantation, à une très large majorité, de même que Saint-Jean-du-Doigt. A la direction régionale de l'EDF, on est relativement réservé sur la nécessité d'une telle centrale. Quant à la direction générale, elle essaie de placer les centrales qui ne se vendent pas à l'exportation.

Nous ouvrirons prochainement le dossier du choix financier catastrophique que cela constitue. Le jour même où Ch. Josselin annonçait sa position « pronucléaire » à la presse, l'UDB réagissait en insistant sur le peu de cas fait d'une décision d'un conseil municipal et sur le refus des Bretons d'accepter une telle centrale. Josselin, lui, évoque la possibilité d'élargir la notion de population locale à consulter, sans doute pour passer outre le refus des communes.

Affaire à suivre : nous la suivrons !

(1) 4<sup>e</sup> visite d'une centrale pour certains conseillers qui aiment les bons repas.

## PORDIC (22) : une association pour aider les chômeurs

L'association Partage-Pordic a été créée dans le but d'aider les chômeurs de Pordic et sa région, particulièrement ceux de longue durée, les fins de droit, les chômeurs qui ont peu de chance de retrouver un travail ou tout au moins un petit boulot plutôt que de rester dans l'isolement.

Nous ne recherchons pas à concurrencer des emplois déjà existants mais simplement à dépanner des utilisateurs qui fourniront des travaux « réels », et non au noir », à des adhérents chômeurs.

Les salariés indemnisés par l'Assedic conserveront leurs droits dans la limite des 77 heures mensuelles de travail actuellement autorisés.

Un contrat de travail est établi pour chaque mission. L'employeur règle un tarif horaire net de 55 F.

L'adhérent travailleur touche un salaire horaire + les congés payés + la prime de précarité, déduction faite de sa part de charges sociales.

Nous incitons les chômeurs de toutes professions à s'inscrire à notre association et tous les donneurs d'emploi à nous contacter afin de nous aider à sortir de l'assistance un certain nombre de chômeurs souhaitant leur permettre une réinsertion sociale et professionnelle.

Notre permanence fonctionne au 12 rue des Sports, à Pordic, du lundi au jeudi, de 14 h à 17 h 30, et le vendredi matin (tél. 96.79.08.67); mardi, mercredi, jeudi, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30; vendredi matin, de 8 h à 11 h 30. Tél. 96.79.08.67.

## COTES-DU-NORD :

### Accédants à la propriété en difficulté

Une association existe pour vous donner tous renseignements utiles concernant les financements de prêts consentis entre 1979 et 1986.

Cette association, l'ADIAP (Association de défense des accédants à la propriété) organise des permanences le jeudi entre 19 h et 21 h, au centre social du Point du Jour, cité Waron, à Saint-Brieuc.

Renseignez-vous, tél. 96.94.43.84.



## Des chiffres malheureusement parlants

● 8,5 %, c'est le pourcentage de réduction de la production laitière européenne prévu pour les deux prochaines années.

- Baisse du revenu agricole en 86 :
  - 7,6 % dans le Finistère.
  - 7,6 % dans les Côtes-du-Nord.
  - 7,7 % en Ile-et-Vilaine.

Le Morbihan a maintenu de justesse son revenu. Pour la Loire-Atlantique, nous n'avons pas les chiffres.

● 1.000 : c'est le nombre d'agriculteurs en difficulté dans le Finistère et certains n'ont plus grand-chose pour vivre.

## THOMSON BREST-MORLAIX

### 150 licenciements de prévus Attention danger !

L'exemple de la CIT-Alcatel, qui employait 1.000 personnes à Guingamp il y a peu, et moins de 200 aujourd'hui, résonne dans toutes les têtes. On a commencé par licencier 100 travailleurs puis 200... puis 500... Alors que dans le même temps, CIT-Alcatel construisait des usines en Lorraine ou dans la circonscription électorale de Fabius. Et c'était une entreprise nationalisée comme Thomson ! La manifestation du 18 septembre exprime en outre le ras-le-bol des Bretons de voir leur travail foutre le camp ailleurs...

CENTRE BRETON D'ART POPULAIRE BREST

Enseignement 87-88 sous forme de week-ends et journées d'étude

Calendrier

● **Accordéon diatonique**, par Yann Dour : 6 week-ends dans l'année. 1<sup>er</sup> trimestre : 24-25 octobre/5-6 décembre.

● **Flûte traversière en bois**, par Jean-Michel Veillon : 6 demi-journées dans l'année (samedi après-midi). 1<sup>er</sup> trimestre : 21 novembre/12 décembre.

● **Cornemuse**, perfectionnement par Jakez Pincet : 6 demi-journées dans l'année. 1<sup>er</sup> trimestre : 24 octobre/5 décembre.

● **Danses traditionnelles**, étude de terroirs :

— Plougastel, par R. Boulc'h : 14 novembre.

— Pontivy, par M. Gého : 5 décembre.

● **Danse chorégraphique**, par Dihun : 3 week-ends minimum pour l'année. 1<sup>er</sup> trimestre : 17-18 octobre.

● **Kan Ha Diskan**, par Erwan Tanguy : 6 journées dans l'année. 1<sup>er</sup> trimestre : 18 octobre/6 décembre.

● **Terroirs et styles musicaux de Bretagne occidentale**, par Pierre Crépillon : 4 demi-journées dans l'année. 1<sup>er</sup> trimestre : 17 octobre/28 novembre. Chaque demi-journée comprend deux parties : 1. Etude sur documents et écoute critique ; 2. Application.

Des conditions spéciales seront faites aux personnes s'inscrivant au cycle complet dans chaque discipline.

Renseignements complémentaires et inscriptions : CBAP, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

N.B. — Les dates des ateliers dirigés par les musiciens du groupe Gwerz seront précisées ultérieurement.

En souscription

« Le Révolver à Encre »

par Erwan PICARD

Un itinéraire où une sensibilité passionnée fait écho à un humour grinçant. Recueil de poésies préfacé par Jean L'Anselme. Maquette et illustrations de Branwenn. Auto-édité. 168 pages, format 15 x 23.

Souscription ouverte jusqu'au 31 août 1987 : 85 F port inclus, ensuite 98 F. (Règlement à A. Clarys, la Ville-Fief, Augan, 56800 Ploërmel).

« UN NOUVEAU DISQUE »

Mickael Kerne vous propose, en octobre, douze chansons d'amour et de liberté. Hent da ano — Le chemin de ton nom. Prix : 95 F franco en disque, 85 F la cassette.

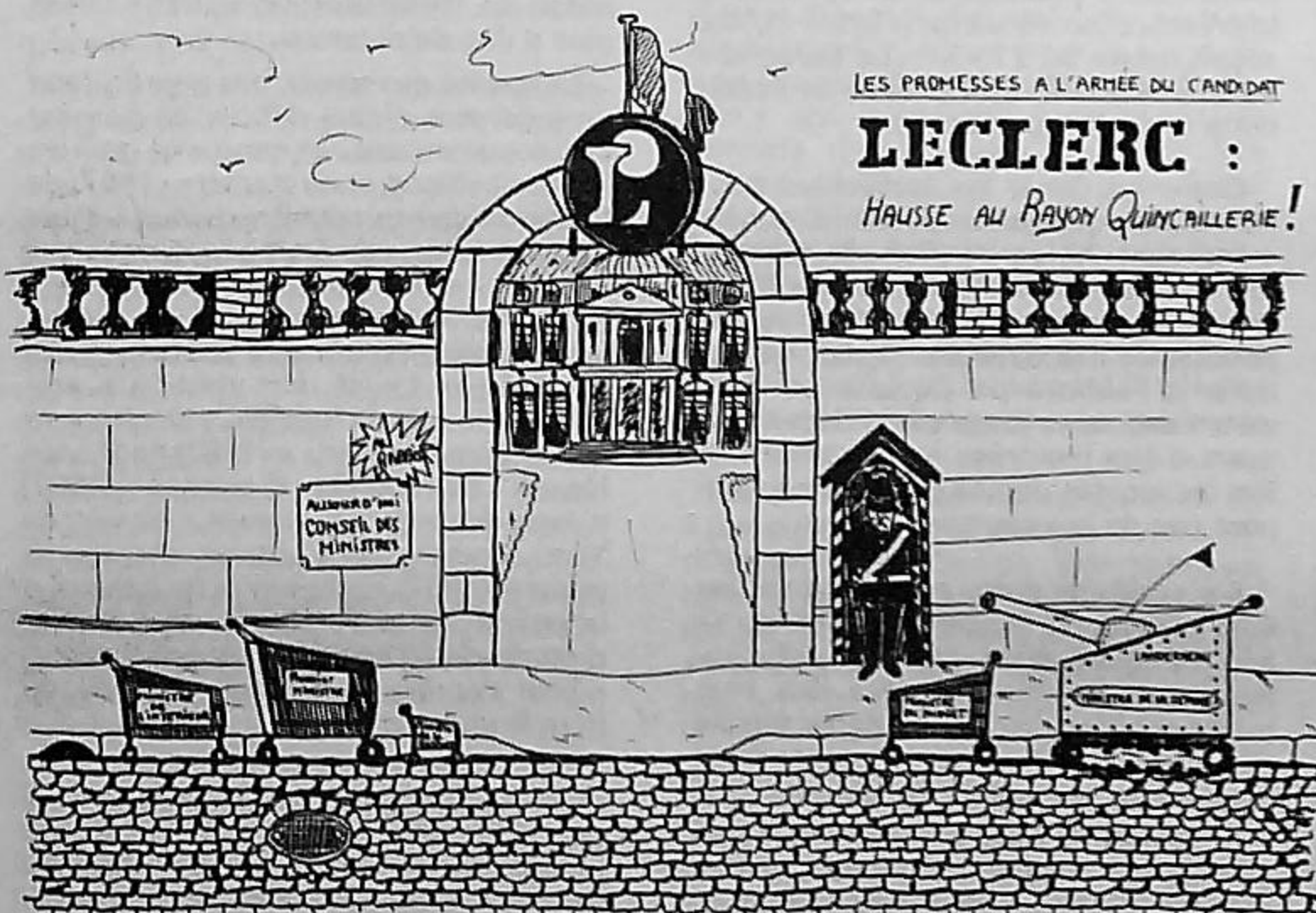
Adresse du chanteur : 10 rue Dupuy-de-Lôme, 56100 Lorient. Tél. 97.21.48.63.

LECLERC candidat !

LES PROMESSES A L'ARMÉE DU CANDIDAT

LECLERC :

HAUSSE AU RAYON QUINCAILLERIE !



LE MASKAGAZ,

Il vient de faire paraître son numéro 2.

Le Maskagaz « le journal qui ne peut pas vous sentir », se complait dans l'information locale différente, dans la satire et même parfois dans la vulgarité.

Au sommaire, sous les signatures d'André Navrom, Jacques Tassuad, Corinne Mathiot et autres Jakez, vous pourrez trouver des papiers sur les agences matrimoniales, la communication, les petites culottes de la politique, les boîtes de nuit. Au fil des lignes, Guy Lux, Sabatier et les saucisses de Plestin sont passés à la moulinette.

Le Maskagaz est en vente 8 F dans les kiosques du Trégor-Goëlo, il recherche des lecteurs mais aussi des collaborateurs.

Le Maskagaz, 37 résidence du Roux, 22300 Lannion.

AU CENTRE D'ANIMATION « LES ARCS » DE QUEVEN (56). Tél. 97.05.01.07.

- Le 10 octobre : les Tri Yann.
- Le 22 octobre : Hugues Aufray.
- Le 30 octobre : Festival de la Magie.
- Le 14 novembre : Lucien Gourong.
- Le 18 novembre : Grande nuit de l'accordéon avec Jo Privat et Marc Perrone (et son groupe).
- Le 11 décembre : Le Jeune Ballet de France.

Expositions :

— Du 3 au 25 octobre : Roland Meyers (peinture) ; Gilbert Normand (gravures à la manière noire).

— Du 3 au 28 novembre : Photos d'Arnaud Baumann « Sacrilèges » et Yvan Zedda « Jeu de mains » dans le cadre des « Rencontres photographiques de Bretagne ».

DOUARNENEZ

8<sup>e</sup> congrès du SNPC.AM.CGT

Le Syndicat national des personnels civils des affaires maritimes CGT, qui regroupe les agents des différents corps des personnels des affaires maritimes : attachés, contrôleurs des AM, techniciens des établissements de pêches, syndicats des gens de mer, agents administratifs des services extérieurs, personnels embarqués d'assistance et de surveillance, tiendra son 8<sup>e</sup> congrès à Douarnenez, les 21 et 22 octobre 1987.

POUR L'EUROPE AUX CENT DRAPEAUX

Les organisateurs de ce colloque sont l'association culturelle IONA, du nom de l'île Sainte au large de l'Ecosse, la revue « The Scorpion », publiée à Londres. Pour tous renseignements sur ce colloque, s'adresser à Richard Lawson, IONA, B.M. Iona, London, WCIN, BXX, Angleterre.

## DOUARNENEZ :

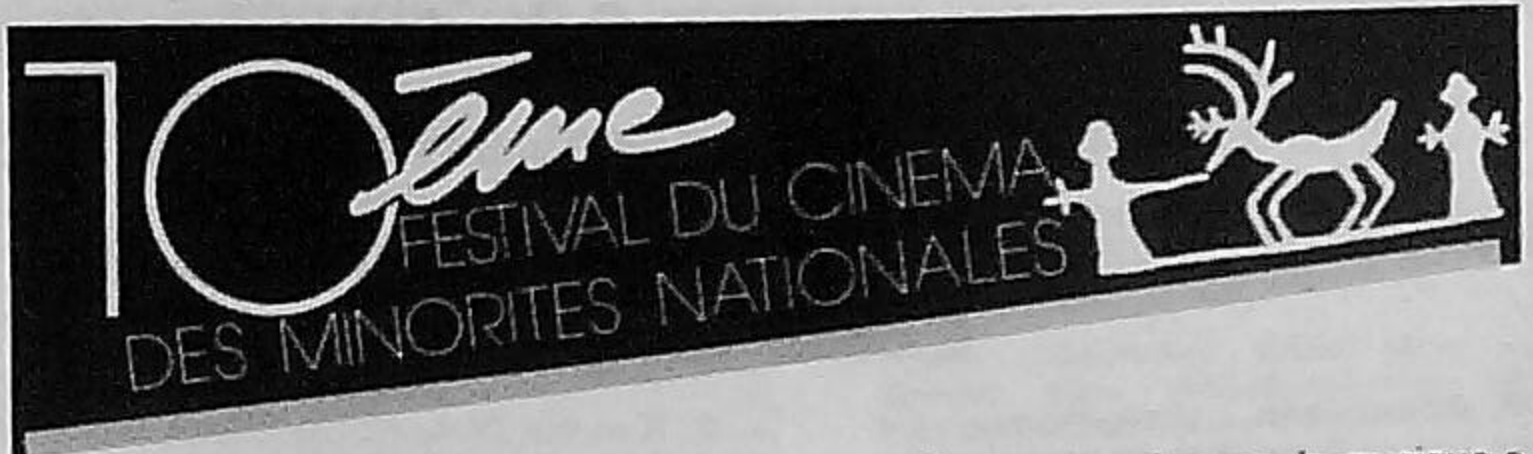
Le dixième festival s'est terminé le 6 septembre au soir après dix jours bien remplis, qui ont satisfait aussi bien les participants et les spectateurs que les invités et les organisateurs et qui permettent d'envisager avec sérénité la onzième édition.

## INUITS...

Il y avait de quoi satisfaire les goûts de chacun, avec un programme très fourni. L'essentiel des films était consacré aux peuples de l'Arctique, au centre du festival : les Inuit (1) du Groenland, du Canada et d'Alaska, les peuples du Grand Nord et de l'Extrême-Orient soviétique, les Sâmes (2) du nord de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et de l'URSS. Parmi ces films, deux ont fait salle comble à plusieurs reprises : « Nanook l'Esquimau » (1922), de Robert Flaherty, film très respectueux des Inuit devenu un chef-d'œuvre de l'histoire du cinéma et « Dersou Ouzala » (1975) d'Akira Kurosawa, qui montre un vieux chasseur sibérien apprenant à un officier russe à connaître et à respecter la taïga ; l'acteur Maxime Mounzouk, qui a interprété le personnage de ce chasseur, était à Douarnenez, venu de la république autonome de Touva, aux confins de la Mongolie ; il a lui-même présenté le film, ce qui a été un des grands moments du festival. Parmi les autres longs métrages qui ont été remarqués, l'on peut également citer « Justice blanche » (1986) de Morgane La Liberté et Françoise Wera, qui pose le problème de la justice rendue parmi les Inuit du Nord-Canada par des blancs venus en avion du sud, constituant une cour itinérante qualifiée de « cirque volant » par les Inuit.

Autre film à voir, « Inughuit » (1985) de Staffan et Ylva Julen, qui montre le poids de la base américaine de Thulé et la menace des compagnies pétrolières pour les Inuit du nord-ouest du Groenland.

Deux films soviétiques évoquaient de façon intéressante et attrayante les problèmes posés par la rencontre entre différentes cultures : « Sur la piste du glouton » (1979) de Gueorguei Kopatchev, situé chez les Tchouktches (tout au nord-est de la Sibérie, près du détroit de Béring) et « Le Grand Samoyède » (1985) d'Arkady Kordon, qui se passe chez les Nenets de Nouvelle Zemble, film davantage marqué cependant de propagande. Les films concernant les Sâmes étaient moins nombreux ; citons cependant « Menace » (1987), film suédois de Stefan Jarl qui montre comment les Sâmes après Tchernobyl, ont dû abattre de nombreux rennes et « La Terre de nos ancêtres » (1974), de Rauni Mollberg, film finlandais, dur mais émouvant, où sont décrits les rapports entre Sâmes et Finnois.



Parmi les courts-métrages, « Madame la Toundra » (1986), d'A. Mikhailov, pose de façon lucide le problème de la conservation de la faune arctique ; il y avait également différents documentaires sur le Groenland, réalisés à des dates différentes et dont la comparaison était très instructive.



L'aigle de la Taïga (URSS).

Outre les films sur les peuples de l'Arctique, il y avait aussi une rétrospective des festivals précédents (ne manquez pas « Nola Darling n'en fait qu'à sa tête » de 1986, de Spike Lee, réalisateur noir américain) et des films des pays celtiques (parmi lesquels « Boy Soldier », film gallois de 1986 de Karl Francis, sur un jeune soldat gallois en fonction en Irlande du Nord).

Enfin, il y avait un hommage à Noël Roquevert, grand interprète de seconds rôles, mort à Douarnenez en 1973, avec la présentation de six films (dont « L'Assassin habite au 21 » et « Le Corbeau » de H.G. Clouzot, et « Antoine et Antoinette », de Jacques Becker).

Outre les films, les festivaliers pouvaient aller voir les expositions consacrées aux photos de Flaherty, notamment celles prises chez les Inuit du Nord-Canada ; si vous n'avez pas vu ces photos, ne manquez pas d'aller les admirer à l'abbaye de Daoulas où elles seront exposées jusqu'au 31 décembre, avant d'être montrées à Paris (pour une fois les œuvres dignes d'intérêt ne viennent pas de la « capitale » !).

Il y avait une autre exposition sur les Inuit du Canada (« Skidoo et Caribou »), accompagnée d'un spectacle pour enfants à partir des légendes des Inuit (« Les terribles aventures de la famille d'Atungaq »). Enfin, une autre exposition était consacrée à Noël Roquevert.

Le festival, c'était aussi des démonstrations de chiens de traîneaux, des séances d'initiation au kayak de mer.

Comme tous les ans, la musique a eu une place importante, musique des peuples invités les années précédentes (Occitans, Arméniens, Gitans d'Espagne) ou des Inuit : ceux qui les ont écoutés ne sont pas près d'oublier les chants de gorge (kattajait) de Martha et de Leina, chanteuses inuit de Povungnituk sur la baie d'Hudson.

Des rencontres importantes ont eu lieu aussi pendant le festival, notamment pendant deux jours, le colloque sur « les langues et cultures minorisées et l'audiovisuel » avec la participation de personnes venues du Pays de Galles, d'Ecosse, d'Irlande, de Catalogne, du pays sâme, de Corse, et aussi de Bretagne (les représentants de FR3 n'ont pas brillé par leur intervention !), les actes de ce colloque seront prochainement publiés (3).

Une rencontre sur le cinéma et la formation a permis de faire le bilan des formations à l'audiovisuel existant en Bretagne, après avoir pu voir des films vidéo réalisés en Bretagne.

CINEMA BRETON :  
l'espoir fait vivre

Mais c'est surtout des films bretons montrés pendant le festival dont je voudrais parler maintenant plus longuement.

Le programme était encore assez mince cette année, sans aucun long-métrage, mais avec une succession de courts-métrages, dont l'on avait du mal à se repaître : sur 15 films présentés, 13 faisaient moins de 30 minutes dont 6 moins de 10 minutes, un seul film faisait plus d'une demi-heure.

La variété des sujets, des genres, rend un jugement global difficile en passant des documentaires comme « Ar gouren, la lutte celtique en Bretagne » (1987) de Bernard Lelièvre ou « Gauguin et l'école de Pont-Aven » de Dominik Rimbault, à un film d'animation comme « Bar » (1987) de Jean-Pierre Lemouland, à un film publicitaire comme « Sirène » (1986) de Christian Lejalé, film destiné à promouvoir la ville de Rennes, à des films de fiction comme « Nina » (1987) de Bianca Florelli ou « Mélo d'armes » (1987) d'Anne Noury, sans compter le film de Yann Kersalé, « Le songe est de rigueur » (1987) sur les jeux de lumière à la pointe de la Torche ou bien le film d'étude de l'IDHEC, de Michel Poulard, « Tout l'or des Kerjac, un souvenir du Père Brun ».

De nombreux films sont techniquement réussis. C'est le cas des deux films de Lejalé, dont le talent est une fois de plus confirmé : « Sirène » déjà cité, qui tient le rythme des meilleurs films publi-



Manu (film vidéo)

citaires en s'appuyant sur une enquête policière et « Le rêveur d'étoiles » (1986), dernier film de la série « L'image par la bande », consacré à Jean-Gir Moebius, film qui restitue très bien l'ambiance de ses bandes dessinées, mais qui reste très froid, sans donner d'émotion au spectateur. Le ton de Yannick Le Toqueux est à nouveau confirmé dans « Tractionite » (1987), où s'expriment les rêves et les fantasmes d'un mordu de « tractions-avant » et qui terminait agréablement les séries de films bretons.

Même s'ils sont bien faits, de nombreux films présentés apparaissent trop comme des exercices de style, comme des œuvres formelles, voire formalistes : c'est le cas notamment de « Bar » ou l'aventure ou bout du comptoir ; c'est le cas aussi de « Alors elle ouvrit la porte » (1983) de Yann Le Flockmoen, fondé sur la répétition du thème d'une femme lisant un roman policier et qui se lève pour aller ouvrir au meurtrier du livre ; il en est de même pour « La naufrageuse » (1987), de Christian Rouillard et de Jean Perrochaud, sur ce qu'entend et ce qu'imagine une petite fille qui écoute la mer dans un coquillage ; c'est aussi le cas, d'une certaine façon, de « Le songe est de rigueur », film en cinémascope, mis en image par Henri Alekan, directeur de la photo de films célèbres, avec des moyens sans doute importants.

Trop souvent la Bretagne sert de décor sans qu'une quelconque inspiration bretonne apparaisse. C'est bien souvent la mer qui sert de toile de fond avec des images ou des bruits de vague, souvent répétés sous des aspects différents ; quand les paysages de la Bretagne intérieure inspireront-ils, comme ils le pourraient et le devraient, des cinéastes bretons ? La Bretagne maritime sert de décor à « Le rêveur d'étoiles », à bien sûr « Le rêve est de rigueur », mais aussi à « Mélo d'armes » (1987), d'Anne Noury sur deux « paumés » qui décident d'aller « braquer » sur une plage déserte un homme prêt à se suicider et qu'ils vont emmener avec eux, ou à « Nina » (1987) de Bianca Florelli, sur un thème qui ne paraît plus très original, celui d'un homme qui s'installe dans un hôtel d'une petite ville portuaire pour y attendre une femme qui doit venir de l'île voisine ; ce film rappelle, en moins bon (notamment en ce qui concerne les images) « Equinoxe ou la morte saison »

(1982) de Jean Perrochaud et Paul Cornet. Il en va de même pour « Gauguin et l'école de Pont-Aven » où les plans consacrés à la mer n'étaient sans doute pas indispensables.

L'on retombe ici dans un débat repris depuis qu'existe le festival et qui existait déjà avant. Qu'est-ce au juste qu'un film breton. Suffit-il qu'il soit réalisé par un cinéaste d'origine bretonne (et qu'est-ce que cela veut dire exactement), suffit-il qu'il soit produit ou co-produit par une structure bretonne, pour être considéré comme un film breton ? Cette année, sur quinze films présentés, quatre seulement étaient produits par une structure bretonne, quatre étaient produits par une structure totalement extérieure à la Bretagne, sept autres étaient co-produits par une structure bretonne.

Qu'a de breton un film comme « Port impérial » (1987) d'Athanasios Evanghelou et Ricardo Bofill Junior, présentant les projets d'urbanisme sur les bords de l'Hudson River, à New-York, de Ricardo Bofill ? Qu'ont de breton des films comme « Tractionite », « La Naufrageuse », « Bar », « La cour » de Philippe Ragot, sur l'affrontement de deux hommes ayant des conceptions différentes de la vie dans un immeuble, ou « Alors elle ouvrit la porte », films qui auraient pu être tournés dans bien d'autres endroits que ceux de Bretagne, qui n'y apparaît pas ?

Il y avait également un autre film qui m'apparaît comme une caricature de culture bretonne, je veux parler de « Tout l'or des Kerjac, un souvenir du Père Brun » de Michel Poulard, sur la mort curieuse d'un vieil homme et sur ce qui est advenu de sa fortune, à partir d'une nouvelle de G.K. Chesterton : le film me semble être une (mauvaise) adaptation d'une nouvelle de Maupassant, dans une ambiance folklorisante qui se veut bretonne.

Trois films touchaient de plus près la culture bretonne. Un seul trouve véritablement grâce à mes yeux, il s'agit de « Ar Gouren, la lutte celtique en Bretagne », qui m'apparaît comme un très honnête documentaire, qui peut être montré en Bretagne et hors de Bretagne, sans que les spectateurs doivent regretter de l'avoir vu ; les principaux aspects de la lutte bretonne y sont montrés, sans entrer dans les détails techniques ; il présente bien les liens entre le passé et le présent, entre les jeunes et les vieux, entre les différents pays celtiques.

Je ne dirais pas autant de bien de « Gauguin et l'école de Pont-Aven » qui m'apparaît comme un film décousu, sans fil conducteur, où l'on passe très rapidement d'un tableau à une jeune fille en coiffe, puis à un canard sur l'eau, etc., où l'on ne sait pas si l'on parle de la vie de Gauguin, de l'œuvre de Gauguin, de Gauguin à Pont-Aven, de l'école de Pont-Aven en général et où l'étude des relations de Gauguin et des autres peintres avec les habitants de Pont-Aven est à peine esquissée.

« La mémoire habitée » (1987) de Philippe Fontenoy et Jean-Claude Bergeret, montre les habitants de Rieux, dans le Morbihan, qui en jouant « La Rançon » font revivre l'histoire du monde paysan depuis 50 ans. Il s'agissait là d'une démarche intéressante, mais assez vite l'attention se relâche, peut-être en raison du jeu de certains acteurs (non professionnels il est vrai), qui sonne faux.

## VIDEOS

Il y avait également des vidéos, avec participation éventuelle à deux compétitions : la compétition vidéo proprement dite et la compétition pour le prix décerné par la revue « Ar Men ». Je n'ai pu les voir toutes mais la plupart d'entre elles apparaissent davantage comme des œuvres laissant place, d'une façon ou d'une autre, à la matière bretonne. C'est évidemment le cas de la sélection de 14 sujets du magazine hebdomadaire télévisé en breton « An taol lagad », produit par Fanch Broudic. C'est aussi le cas de « Aotrou Bourdelles, un portrait » de Jean-Louis Le Tacon, œuvre au contenu très riche, quelque peu gâché par des jeux techniques avec la caméra qui n'ajoutent rien au sujet, de « Ar plac'h Kernet » du groupe Termajide, de « Manu » de Gaby Kerdoncuff, sur le chanteur de Manuel Kerjean, d'« Argue-non, mémoire d'un lieu », des « Chroniques » de 4 minutes produites et réalisées par l'ACAV de Saint-Cadou, à la demande de FR3 Bretagne-Pays de Loire et qui donnent la parole à des gens de tous les jours qui ont cependant quelque chose à exprimer ou à raconter. Oui, si les ondes de la télé étaient plus souvent ouvertes aux productions indépendantes, il serait possible de faire connaître aux Bretons bien des œuvres vidéo ancrées dans la culture bretonne.

Ce n'est malheureusement pas le cas des films évoqués ci-dessus. Quand aurons-nous véritablement un cinéma exprimant les joies et les peines des Bretons, exprimant leurs souvenirs comme leurs projets, leur passé comme leur avenir, leurs silences comme leurs paroles, leurs rêves comme leurs cris ?

Bien sûr les cinéastes, comme tous les créateurs, ont droit à la liberté d'inspiration et d'expression. Mais en exprimant leur propre imaginaire et leurs propres fantasmes, ils risquent vite de tomber dans le nombrilisme et d'oublier que les films s'adressent à un public, qui risque fort peu de se reconnaître (si ce n'est le cas de quelques intellectuels) dans la plupart des films présentés cette année à Douarnenez. Il ne s'agit pas cependant de tomber dans une sorte de réalisme socialisme à la bretonne en voulant faire à tout crin des films militants. Il faut également veiller à ne pas tomber dans le folklore, dans la description d'une Bretagne figée, d'une Bretagne traditionnelle ne correspondant plus à la réalité. Et il ne suffit pas évidemment qu'un film soit en breton pour qu'il soit une réussite et pour qu'il soit vraiment un film breton.

J'enrage d'autant plus quand je vois ce qui se fait ailleurs chez d'autres peuples. Ainsi, si les films sur les Inuit étaient réalisés par des non-Inuits, si les films sur les peuples de l'Arctique soviétique étaient réalisés sans doute par des Russes, il y avait à Douarnenez deux réalisateurs sâmes (les Sâmes sont environ 100.000) — dont l'un venu de Suède, Paul-Anders Simma, a présenté deux films réalisés avec peu de moyens, mais qui montrent bien la vie des Sâmes et qui ont été très appréciés par les spectateurs : « La montagne maudite » (1984), documentaire qui montre comment le développement de Kiruna, ville du minerai de fer, rend de plus en plus difficile le passage des troupeaux de rennes, et « Au-delà de la nuit et du jour », premier film de fiction de P.A. Simma, présenté pour la première fois à Douarnenez et qui y a été très légitimement applaudi ; ce film montre avec beaucoup de tendresse et de pudeur, avec une grande place laissée au(x) silence(s), la vie d'un jeune garçon sâme venu de la ville avec sa culture livresque et technique, vivre chez son grand-père qui ne s'y intéresse pas, qui ne parle que sâme et qui va peu à peu amener son petit-fils à savoir chasser et vivre dans la nature et à faire sienne la vision du monde des Sâmes. Ce sont de tels films qu'il nous faudrait en Bretagne.

S'il existe un peuple breton (ce n'est sans doute pas la préoccupation de la plupart des cinéastes bretons actuellement, et c'est leur droit), il doit pouvoir exister un cinéma exprimant la culture de ce peuple, un cinéma qui ne soit pas enfermé dans un ghetto, mais qui puisse atteindre à l'universel (comme l'ont fait d'ailleurs les films de Jean-Pierre Denis) et qui enrichisse le patrimoine de l'humanité.

En attendant, espérons que l'an prochain, à Douarnenez, le constat ne soit pas à nouveau aussi négatif.

**Yves JARDIN**

## Le palmarès du X<sup>e</sup> Festival

**Grand prix du festival : non décerné, remplacé par le grand prix du jury accordé à « Bar » de Jean-Pierre Le Moulant.**

**Prix de l'image : à Laurent Dailand, pour ses images de « Sirène » et du « Rêveur d'étoiles » de Christian Lejalé.**

**Prix du public et prix de la première œuvre : à Anne Noury pour « Mélo d'armes ».**

**Prix Ar Men (attribué à une réalisation audiovisuelle produite depuis le dernier festival) : non décerné mais le jury a attribué un prix spécial à Fanch Broudic pour saluer son travail mené depuis dix-huit ans en langue bretonne.**



Début juillet, des représentants de plusieurs organisations (UDB, Diwan Paris, APLB, Association des étudiants de breton se sont rendus devant le ministère de l'Éducation nationale (notre photo) espérant qu'une délégation serait reçue à propos de la mutation à Lille de Serge Richard (voir PB juin). Ce dernier a effectivement été reçu mais avec un seul « accompagnateur ». Le ministère ne variat pas d'un pouce : Serge Richard enseignant jusqu'alors le breton sur l'académie de Versailles, ira à Lille, en septembre, pour y enseigner le... français. Depuis cette entrevue, le ministre lui-même, M. Monory, a confirmé la décision.

### Diwan : des progrès, malgré les problèmes

Fer de lance, depuis 10 ans, de l'enseignement en breton, Diwan enregistre, malgré les menaces et les difficultés financières, une progression des inscriptions voisine de 15 %, ce qui lui permet d'atteindre les 430 enfants, répartis en 18 écoles, avec 22 classes maternelles et 13 primaires.

Les essors les plus importants sont enregistrés à Quimper, Brest, Lannion, Lesneven. A Brest se prépare pour l'an prochain, l'ouverture d'un secondaire Diwan. Les ouvertures de cette rentrée ont eu lieu à Nantes (réouverture), à Trégunc (primaire) et à Paimpol (primaire).

Actuellement, les négociations avec le ministère de « l'Éducation Nationale » piétinent : le ministère propose des contrats simples (prise en charge des seuls salaires) pour les maternelles et pour les cours moyens. Compte tenu des nouvelles conditions (effectifs, carte scolaire...), cela voudrait dire 9 à 12 contrats seulement, ce qui est très insuffisant. Rappelons que Diwan demande toujours son intégration au service public. Ces reculs et ces longues tracta-

- (1) Ne dites plus Esquimaux, terme sans doute d'origine indienne ; depuis 1977, les intéressés demandent à être appelés Inuit (singulier Inuk), les Etres Humains.
- (2) Les Sâmes souhaitent ne plus être appelés Lapons, nom qui leur a été donné par les Scandinaves et qui n'est pas celui qu'ils utilisent pour se désigner.
- (3) S'adresser à « Daoulagad Breizh », bd Camille Réaud, 29100 Douarnenez, tél. 98.92.97.23.

Dernière minute : Serge Richard a obtenu sa stagiarisation en breton dans la région parisienne. L'action a payé ! Par contre Ronan Trémel, enseignant titulaire, se voit imposer un horaire complet en anglais ! Si l'un des deux enseignants de breton — aux qualifications reconnues — de ce secteur de l'émigration se voit en fait écarté de l'enseignement du breton, cela menace en fait directement le maintien de l'enseignement du breton en région parisienne, alors que la demande augmente. Il faut être prêt à soutenir toute action pour que R. Trémel retrouve un service d'enseignement en breton.

tions — malgré un soutien plus actif des élus — font que Diwan a, plus que jamais, besoin de l'aide financière des Bretons pour traverser cette période, les subventions des collectivités locales (500.000 F du Finistère, 200.000 F — sans doute — des Côtes-du-Nord...) ne couvrant pas les besoins, pour indispensables qu'elles soient. (Compte Crédit Agricole de Morlaix, Diwan 033 9843 9001, et Diwan, 29214 Treglonou).

### Classes bilingues : le dégel ?

C'est une assez bonne rentrée pour les classes bilingues de l'enseignement public. Toutes les écoles (Rennes, Pontivy, Rostrenen, Lannion) ont obtenu un niveau supplémentaire : CM2 à Rennes, CP à Rostrenen, CM1 à Lannion...). A Cavan, près de Lannion, une nouvelle classe maternelle a ouvert le 14 septembre, accueillant une quinzaine d'enfants. Au total, ce sont près de 260 enfants qui sont scolarisés dans ce type de classe lancé en 1983. Une forte demande de parents à Lanester n'a pas encore abouti ! Si la plupart des écoles publiques bilingues donnent satisfaction, il n'en est pas de même pour celle de Saint-Rivoal, où l'EN semble incapable de pourvoir un poste d'instituteur bretonnant. Il est urgent (voir PB de septembre) que soit mise en place une répartition systématique de maîtres pour répondre à une demande qui s'amplifie. Dans les Côtes-du-Nord, l'inspecteur d'académie, M. Dekeyser, a annoncé un suivi de l'enseignement bilingue au CES !

# « TRADITION VIVANTE »

L'anglais Thoms crée en 1846 le mot « folk-lore » — de « folk » : peuple et de « lore » : science — pour désigner : « l'étude des arts, usages et traditions populaires d'un pays » (dict. Robert). Le mot passe en français en 1880, selon Bloch et Von Wartburg (1), en 1877 selon Mitterand (l'autre !), via un exemplaire de la **Revue Critique** (2). Il continue d'assumer son sens premier jusqu'au jour où, en 1969 selon P. Robert, il désigne parallèlement « un aspect pittoresque mais sans importance » : « le folklore des prix littéraires », par exemple. Comment un mot si riche d'authenticité en est-il tristement venu à ne plus représenter que sa caricature ?

Toujours est-il que, lorsque débute le « revival » des musiques bretonnes et celtiques, au début des années 70, on s'empresse de propager le diminutif « folk » pour bien l'opposer à son ancêtre et désormais rival. « Folk » vient lui-même de l'expression « folk-song », qui désigne dans les années 60 aux USA un courant musical inspiré de la « country music », du « blue grass » et du « blues », mais tourné aussi vers le « protest-song » politique. Le mot évoque Dylan, Cohen, Peter, Paul and Mary...

Le mot « folklore » est hélas devenu péjoratif, (3) peut-être à cause de certains savants analystes et compilateurs qui ont parfois eu tort de considérer la culture populaire comme un produit de laboratoire, ce qui a marginalisé ses manifestations et leur a justement conféré ce côté « pittoresque mais sans importance » que relève P. Robert ; sans doute aussi à cause de l'intégrisme de ceux qui ont pu défendre exagérément, et continuent de défendre aujourd'hui des formes d'expression traditionnelles qui n'ont plus de lien avec la vie courante : le costume, par exemple, par opposition à d'autres formes d'expression que les partisans du « folk » estimaient pouvoir réactiver, et notamment la musique. Au cercle celtique parfois borné, défendant ses danses au son exclusif des binious, bombardes et batteries s'opposait en Bretagne le « folkeux », peu sourcilieux en général de la conformité des pas de danses, et pour qui saxophone et guitare électrique n'étaient pas incompatibles avec une nouvelle conception de la musique bretonne.

Fort bien, mais ne voilà-t-il pas que le mot « folk » devient lui-même péjoratif, dès la fin des années 70, subissant par là le sort qu'il avait infligé à son géniteur ? Le phénomène se perçoit dans les pays anglo-saxons, où l'expression « root-music » (musique des racines) se substitue à « folk-music », et dans les pays francophones, où l'on use désormais de la périphrase « musique traditionnelle » pour évoquer toute musique, proche des origines ou non, acoustique ou non, relevant d'une source populaire.

Comment expliquer cette nouvelle censure ? Il semble que le mot « folk » ait été victime de son succès. A la suite des

pionniers : Stivell, Tri Yann, An Triskell ; on voyait dix groupes par mois se créer en Bretagne, dans les années 70-75.



Leur répertoire était souvent emprunté à celui des « grands » mais le traitement en était plus médiocre (4) : accompagner d'une basse et d'un ou plusieurs autres instruments « exotiques » tels le saxo, la flûte ou la guitare un couple de sonneurs passait, peu ou prou, pour le « nec plus ultra » de la nouvelle bretonnité musicale. Le mot « folkeux », malgré son côté sympathique, n'emporte-t-il pas une nuance de dilettantisme que les musiciens dignes de ce nom ont, légitimement, eu tendance à combattre ? J'avance ici une hypothèse de profane que le lecteur musicologue sera bienvenu d'infirmer ou d'enrichir.

D'une terminologie à l'autre, les titres des revues spécialisées se modifient aussi... On n'en voit plus guère à se réclamer du « folk » (5) : ainsi, **Tradition Vivante**, dont le titre exprime l'évolution sémantique des « appellations contrôlées » de la musique d'inspiration populaire (6).

Cette revue, d'un format pratique et d'un contact agréable, est dirigée par Paul Wright, que les bretons connaissent bien, puisqu'il hante depuis longtemps les « boeufs » des « folkeux », faut-il écrire : « folkisant », comme me le suggéra un jour, sans rire, un musicien ? de notre pays. Elle en est à sa quatrième année et compte treize numéros qui comprennent, en général, des interviews, des dossiers consacrés à un instrument (vielle, concertina...) ou à un

pays (Asturies, Laponie, Galice...), des informations diverses (stages) ainsi que des notes de lectures et une iconographie abondante.

Le dernier numéro est consacré à la Bretagne. On y lit trois interviews passionnantes : l'une de Polig Montjarret, qui nous rappelle le sacerdoce auquel devaient se vouer les rares collecteurs de chansons traditionnelles, dans les années de guerre où l'aliénation culturelle et les dérapages du mouvement breton rendaient suspects toute initiative de ce genre ; l'autre des membres du groupe « Gwerz », dont les propos illustrent justement toute la distance qui sépare l'amateurisme « folk » d'une musique qui appréhende de façon enthousiaste mais savante et novatrice les sources populaires ; enfin celle du président de « Dastum », Patrick Malrieu, qui nous convainc que la « magnétothèque bretonne » n'a rien d'un catacombe où témoignages oraux et visuels se morfondraient en attendant l'anéantissement de notre culture, dans l'espoir hypothétique de se voir exhumer par quelque érudit du 25<sup>e</sup> siècle...

Par ailleurs, les amoureux de critique comparative pourront apprécier les nuances en lisant conjointement les commentaires sur les disques des « Bleizi Ruz », des « Chieftains », de « Kornog » et autres, auxquels se livre la rédaction de **Tradition Vivante**, et celles que rédige, dans le PB, Pierre Morvan.

Une revue à soutenir, donc, à laquelle l'humaniste distingué que tout lecteur du PB se doit d'être ne pourra reprocher, dans ce numéro, que quelques dizaines d'hé-naurmes fautes d'orthographe, et aussi un relatif manque d'approfondissement de la question traitée, tant il nous semble qu'une étude systématique sur l'évolution de la musique bretonne de ces dernières années, sous toutes ses formes : traditionnel « pur et dur », folk, folk-jazz, rock-folk, symphonique, religieux, choral, sans oublier rumba-plinn, calypso-fanch, hot-dog et fri-jazz (musique éminemment olfactive !) reste encore à faire. Gageons que la compétence et la chaleur humaine qui caractérisent Paul Wright et ses amis y parviendront bientôt.

Pascal RANNOU

## NOTES

(1) Dict. Etymologique de la langue française, PUF, 1975

(2) Nouveau dict. étymologique et historique, Larousse, 1971

(3) Notons toutefois que la confédération « Kendalc'h » des « sociétés culturelles, artistiques, folkloriques et sportives bretonnes » l'inclut toujours dans sa raison sociale

(4) « Avant les jeunes copiaient des groupes de mauvaise qualité, et faisaient à leur tour des groupes de qualité inférieure », affirme Erick Marchand dans **Tradition Vivante** n°13, p.21

(5) Sauf le « Canard Folk », mais... c'est en Belgique !

(6) Adresse : T.V., BP 32-56105 LORIENT CEDEX. Autres titres : **Modal**, 435 rue de l'Eclème, 62350 Robecq ; **Anches Livres**, 3 le Parc de Petit Bourg, 91000 Evry ; **Courants d'airs**, 29 rue G. Péri, 78220 Viroflay.

## Dans le Trégor d'ancien régime

Une thèse d'Etat consacrée à l'échec de la Réforme catholique dans le diocèse de Tréguier (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) est devenue le 6<sup>e</sup> ouvrage de l'excellente collection « Les bibliophiles de Bretagne », aux éditions Beltan (Brasparts).

Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes les ouvrages de P. Galliou, R. Leprohon, B. Frelaut, M. Nicolas, E. Vallerie, tous des thèses modifiées pour être accessibles au grand public cultivé. L'ouvrage de Georges Minois est loin de déparer la collection.

La thèse de l'ouvrage est qu'au Moyen-Age, les habitants du Trégor-Goëlo et l'église catholique faisaient aussi bon ménage qu'ailleurs, alors qu'à partir de la Révolution, les manifestations d'anticléricalisme y sont nombreuses. Chacun a en mémoire le Trégor Rouge et anticlérical de 1905 et du culte d'Ernest Renan.

L'explication donnée est que la contre-réforme catholique, en améliorant la qualité et le comportement du clergé, a coupé le sacré du profane, le clergé du peuple, le religieux du politique et a donc préparé la déchristianisation de l'évêché.

Effectivement, la description du clergé de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ne manque pas de sel : peu instruit, souvent ivrogne à l'instar de la population rurale, participant ou animateur de fêtes, il est parfaitement intégré et respecté. En 1789, sobre, austère, exigeant, instruit, le clergé est isolé dans son presbytère et son dévouement suscite rarement la reconnaissance. Pourquoi une telle coupure ?

Pourquoi ici et pas ailleurs ? L'étude de G. Minois donne des éléments d'explications et s'appuie sur de sérieuses études d'archives. On regrettera un peu de ne pas y trouver une géographie religieuse du Trégor-Goëlo d'ancien régime : Châtaudren n'est pas Tréguier, Lannion n'est pas Guingamp et les différences au sein des zones rurales elles-mêmes sont considérables et anciennes. Le livre porte sur tout l'ouest des Côtes-du-Nord et sur le « petit Trégor » finistérien.

Les différences internes y sont considérables. Le facteur culturel est bien abordé : un diocèse bretonnant a accueilli difficilement un haut clergé de plus en plus étranger, absentéiste (pensons à Sieyès) et carriériste, divisé en clans et suscitant peu le respect : « *Le Trégor est d'autant plus méfiant vis-à-vis de ces innovations qu'elles sont issues d'une culture étrangère suffisamment proche et présente pour être menaçante : l'est, c'est la francophonie, c'est aussi le pouvoir, la hiérarchie ; c'est aussi de là que viennent les évêques, les réformateurs, dont bon nombre ne connaissent pas un mot de breton* ». (p. 323).

Le clergé, mal rémunéré, est déserté par les nobles, d'où une grave crise des vocations dans les années 1780. Voilà des explications intéressantes, que compléterait utilement une étude de la tradition orale et de la micro-géographie des mentalités. Pour qui veut comprendre les attitudes politiques et religieuses d'aujourd'hui, ce retour sur le passé est indispensable.



### Des Bretons pour tête de Turcs !

(75 F, 36 rue E. Zola, 56100 Lorient).

Les éditions Dalc'homp Sonj viennent de publier un livre intéressant et original : une galerie de 56 portraits caricaturés par Michel Deligne et représentant des personnalités bretonnes. Une brève notice et une citation de discours ou d'écrits accompagne chaque dessin. De Théodore Botrel en tenue militaire à Alan Stivell jouant de la harpe au bord de la mer, le professeur de français aux racines trégorroises s'est fait caricaturiste humoriste et parfois mordant. E. Hervé et R. Méhaignerie sont épinglés avec des déclarations particulièrement plates, de même que Madelin et son « plan caleçon ». Par contre, Pléven, Tillon, Malmanche, Creston, Drezen sont présentés de façon plutôt sympathique. Un siècle d'actualité bretonne se trouve ainsi croqué, en noir, en gris et en couleurs, de Yann Sohier à O. Guichard. L'Emsav bénéficie, semble-t-il, d'un traitement très amical !

J.J.M.

## Le Tro Breiz d'Alain Guigny



Alain Guigny, vous connaissez ? Pas encore ? C'est une lacune, car ce Breton a réalisé il y a quelques années un authentique exploit, d'où il a tiré un livre passionnant : « La terre sur deux roues » (Flammarion 1979), ou 44.000 kilomètres autour du monde en bicyclette. Le livre est un témoignage passionnant sur le monde — particulièrement l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine — vu d'en bas, par un cyclotouriste, si l'on peut dire. Avec sa compagne, il récidive et nous livre en 1984 un « Deux vélos pour le bout du monde », du Japon à la Chine en repassant par l'Amérique latine. Un ton gouailleux mais aussi des réflexions lucides sur les réalités côtoyées font de la lecture de ces deux livres des distractions agréables et instructives.

Le nouveau « Guigny » est arrivé et il a attiré notre attention : « Tro Breiz, le tour de Bretagne en 80 jours ». Cette fois, c'est à pied qu'Alain Guigny est parti, et seul, comme ces pèlerins du Moyen-Age qui parcouraient la Bretagne, d'une cathédrale à l'autre, de Saint-Brieuc à Saint-Malo, de Vannes à Quimper, de Saint-Pol-de-Léon à Tréguier. Et il a essayé de retrouver les routes et les étapes de ce pèlerinage national des Bretons, tombé depuis en désuétude. Non sans mal, il a retrouvé chemins, fragments de routes, auberges, chapelles et fontaines qui jalonnaient le « Tro Breiz » d'antan.

Curieusement les excellentes photos et légendes de la longue marche d'Alain G. sont parus aux éditions Ouest France, alors que le récit est paru chez l'éditeur parisien Séguier, sans carte ni photo. C'est donc avec les deux que l'on peut apprécier au mieux le travail accompli. De longs travaux d'archives et de bibliothèque permettent à l'auteur de rappeler coutumes, événements joyeux ou tragiques, et de reconstituer l'aspect du parcours à la fin du Moyen-Age.

La Bretagne d'aujourd'hui, le marcheur la rencontre aussi, accueillante, surprenante, parfois hostile et laide. Le

lecteur est ainsi gratifié des réflexions personnelles de Guigny qui, parfois, ne peut retenir son indignation devant certains comportements, certaines déprédations, certains accaparement du patrimoine collectif. Colère salutaire à plus d'un titre, quand il dénonce « l'hémorragie qui risque de rendre exsangue notre patrimoine national ».

Evoquant la lutte du pouvoir central contre la langue bretonne, l'auteur conclut : « *C'est ainsi que vaille que vaille, la Bretagne a réussi à garder son âme. Paris a toujours voulu qu'elle soit française. Elle l'est, elle l'a même prouvé pendant les guerres en le payant chèrement. Mais depuis que la Reine Claude, fille d'Anne de Bretagne, par son mariage avec le roi François I<sup>er</sup>, donna la Bretagne à la France, cela n'a jamais été le grand amour. Ce fut plutôt un mariage de raison comme ces couples qui s'unissent et qui, pour de multiples raisons, n'osent plus divorcer, à cause des enfants* ».

Les différences de langage, de prononciation apparaissent aussi au marcheur-découvreur, de même que les différences d'attitude et de tempérament. C'est intéressant, facile à lire, un peu superficiel parfois, mais tout de même très riche. Quant au style, tantôt sobre, tantôt imagé, tantôt « branché », on s'en amusera souvent. Il irritera les puristes !



# SELAOQIT

## DISQUES

### CHIRAC SE TROMPE :

Oui, je sais, tout a déjà été dit ou écrit à ce sujet...

Pourtant, il n'était pas possible que le Peuple Breton — le journal qui décoiffe... — reste silencieux sur ce qui a été considéré — misère et désolation — comme l'événement marquant de la rentrée. Je veux parler, bien sûr, de la rencontre-choc entre la bête politique, Chirac, et la belle Madonna...

Eh bien, heureusement (ou dommage, comme on voudra) que le ridicule ne tue pas en politique. Parce qu'alors là, j'vous dis pas l'hécatombe.

Chirac, que, seules à ce jour la musique militaire en général et « Sambre et Meuse » en particulier étaient capables d'émouvoir (aux larmes...) se prend d'une passion, aussi subite qu'inattendue, pour le rock. Une conversion qui prend, à l'approche des élections présidentielles, des allures de pêche aux voix.

Cela n'a pas échappé aux petits futés du PS (F) qui, l'inévitable Jack Lang en tête, se sont mis à crier à la démagogie, à la récupération. Et il faut bien dire que question récupération, ils y connaissent un rayon...

Le tout : pi-to-ya-ble !

Pourtant, à quelque chose malheur est bon : il a suffi que Chirac voit Madonna baisser sa petite culotte pour qu'il éprouve à son tour le besoin de baisser... la TVA sur les disques.

Dans ces conditions, un seul mot d'ordre : que la Madonna des slips out nous revienne le plus vite possible. Cela nous permettra d'acheter encore plus de disques de musique bretonne. Qui, elle, ne bénéficie pas — loin s'en faut — de la même promotion médiatique...

**Busy Fingers** « Goodbye you » (Escalibur BUR 818, Diffusion Breizh).

Le label « Escalibur », qui décidément met le paquet ces temps-ci (Gwerz, Patrig Sicard, Glenmor, dont nous vous parlerons prochainement) nous offre un enregistrement que l'on devrait pouvoir qualifier de celto-yankee...

Pourquoi yankee ? Tout simplement parce que la moitié des titres est tirée du fonds traditionnel américain, l'autre moitié étant consacrée à l'Irlande et à l'Ecosse.

« Goodbye you », premier disque des Busy Fingers, laisse comme une impression de déjà entendu, les morceaux qui le composent étant pour la plupart très connus.

Très connus, mais joués de manière efficace par des bons musiciens : Hervé Bertho, un Breton, au violon, David Smylie à la guitare basse, Peter Haggarty aux percussions. La voix du chanteur, Alastair Webster, qui joue aussi de la guitare acoustique, colle bien à la musique.

Au total, sans doute pas un grand disque, mais un disque qui se laisse écouter.



**Patrig Sicard**, « Savet diouz ar Mintin » (Escalibur BUR 819, diffusion Breizh).

Son nom ne vous dit peut-être rien. Patrig Sicard est pourtant un vieux routier de la musique bretonne.

Son itinéraire ? Un bout de chemin avec les Diaouled ar Menez, un flirt avec les Sonerien Du, un passage dans les rangs du Bagad Bleimor, avec lequel il a accompagné Alan Stivell « à Dublin »... etc.

Ses professeurs ? Des références : entre autres, Kevin Burke et Mikael O Domhnail, deux musiciens irlandais fameux.

Un solide bagage donc, qui permet aujourd'hui à Patrig Sicard de sortir son disque tout seul comme un grand. Tout seul ? Pas vraiment : il a su à cette occasion s'entourer de bons musiciens parmi lesquels, excusez du peu, le grand Dan ar Bras himself.

Résultat : un premier enregistrement des plus saignés, avec des plages « cool » et des trouvailles lumineuses.

Une trouvaille surtout, sur la face B, un blues bien balancé, « Sur un air vanetais qui n'attendait que ça » : « Savet diouz ar Mintin », qui donne son titre à l'album. « Un jour le blues m'a pris... » écrit Patrig sur la pochette (qui, elle, n'est pas des plus réussies). Il nous prend aussi à l'écoute de ce morceau chaloupé.

Le reste du disque est à l'image de ce blues : il s'en dégage un sentiment de

force tranquille que vient soutenir la guitare puissante de Dan.

A noter deux compositions de Stivell, « Bugul ar Yeun Elez » et « Sonerien Bleimor » que le barde a joué avec le bagad du même nom. Ce n'est d'ailleurs pas la seule chose que Patrig a empruntée à Alan dont on sent l'influence tout au long de l'album. La voix elle-même n'est pas sans rappeler, par certains accents, celle du maître.



Il ne s'agit pas là d'un reproche, mais au contraire d'un compliment, pour un disque de très bonne facture.

Un disque qui est bien distribué par la Coop-Breizh : profitez-en, ce n'est pas si courant.

Pierre MORVAN

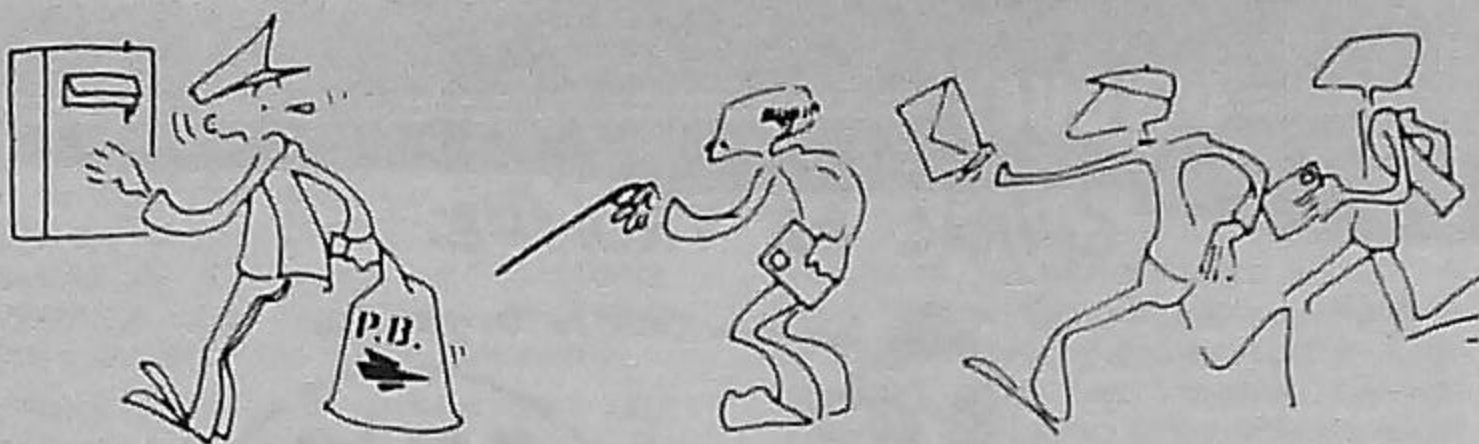
## keltia-musique



1, place au Beurre  
29000 QUIMPER  
TEL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES  
LIVRES  
ET  
INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE  
DES PAYS  
CELTES



## COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

1 ou 2 LANGUES :

poser d'abord la réalité politique

Dans le numéro 282 de votre journal, Alain Cedelle critique l'une des propositions de Pascal Rannou. Il lui reproche de fonder le peuple breton sur l'unité linguistique. Il rappelle qu'une partie de notre peuple, depuis toujours, parle français.

A un peuple fondé sur l'unité linguistique (valeur héritée du 19<sup>e</sup> siècle), Alain Cedelle oppose un peuple fondé sur la pluralité linguistique (valeur récente).

Nous devrions choisir.

Cela se révèle impossible, hélas. Les deux propositions présentent en effet une incohérence commune. On y mêle chaque fois politique et linguistique.

Nous savons par expérience que ces deux domaines sont liés. Mais leur lien n'est pas fondamental. Un peuple, même breton, reste une réalité politique ; on doit le fonder politiquement.

La question n'est donc pas : « Quelle langue parlé-je ? » mais plus simplement, « Les hommes et les femmes de Bretagne doivent-ils constituer une société politique totalement autonome ? » (\*)

Fonder le peuple breton c'est répondre « oui » à cette question.

Le choix politique est premier ; il n'est soumis à aucun préalable culturel. Il nous consacre comme unité.

Les choix sociaux, culturels, linguistiques sont seconds. Dans ces domaines, la pluralité est possible, dans la mesure où elle ne va pas à l'encontre de l'unité première.

Soyons donc précis dans notre projet politique, le peuple breton en tirera profit.

Paskal ar Marc'heg

(\*) Daoust hag e rank paotred ha merc'hed Breizh sevel ur gevredigezh politikel peuremren ?

## MISE AU POINT DEFINITIVE

(Réponse à A. Cedelle et à P. Ar Marc'heg)

En tant qu'originaire de Basse-Bretagne, j'ai peut-être eu tendance à privilégier la langue bretonne comme trop exclusivement représentative de notre identité. D'un point de vue culturel, toutefois, il me semble plus original de parler breton en Bretagne que d'y parler français. D'ailleurs, qu'un nombre important de militants originaires de Haute-Bretagne a cru bon s'initier à la langue bretonne n'est-il pas caractéristique du fait que l'on considère cette langue comme propre à cette identité, et

ce de manière essentielle ? Le consensus, à ce niveau, me semble plutôt « unitaire », quoi que vous en disiez, et montre que la définition que j'emprunte n'est pas si « erronée » que cela, bien qu'elle soit partielle, donc contestable, ce que je vous accorde volontiers.

Sans la langue bretonne, j'ai l'impression que notre personnalité serait bien moindre, que la Bretagne ressemblerait à une « région », moins typée et plus intégrée ; comme le Maine ou la Normandie. Ce n'était pas une raison pour oublier le parler gallo, mais je suppose que le processus d'aliénation par l'assimilation n'a pas été différent pour ses locuteurs. Ajoutez « gallophone » chaque fois que j'écris « bretonnant », et on obtiendra une approche plus véridique du problème.

L'ethnocide n'est pas réductible à la seule oppression linguistique, surtout, bien sûr, pour ce qui concerne les populations francophones. Leur bourrage de crâne a été facilité par le fait que l'obstacle de la langue n'existait pas pour le colonisateur.

Cela dit, un « si » hypothétique ouvrirait cette définition où je mentionne aussi l'histoire et la civilisation, même si le fondement de mon étude vise à analyser les paradoxes d'une bretonnité à découvrir, à inventer. J'aborde aussi le domaine de la musique, mais avez-vous lu jusque-là ? Je vous rappelle que j'envisage — il y en a d'autres — trois acceptions du mot « peuple ». On peut bien sûr les creuser plus que je ne l'ai fait. Mais après n'avoir lu que les deux lignes qui concernent la première, vous vous arrosez le droit de condamner l'ensemble. La démarche me semble bien rapide.

Je me demande, mon bon Cedelle, où vous lisez que je mets d'un côté le français, de l'autre le « pur » (?) breton. Mon but est de montrer comment une interaction entre l'une et l'autre a pu s'exercer au détriment du breton et comment une littérature bretonne digne de ce nom est concevable dans l'une comme dans l'autre langue. Enfin, puisqu'il faut tout vous expliquer, je vous dirai que mon propos est le contraire d'un discours « unitaire », car il vise à dénoncer ce qui, dans le champ des littératures de Bretagne, tend au folklorisme ou à l'idéalisme. J'ai déjà été implicitement traité de nazi par M. Granville — ce qui est un comble pour le militant tiers-mondiste que je suis — je suis maintenant traité de jacobin par un lecteur à courte vue, mais aussi pressé que le précédent de condamner ce qu'il ne peut comprendre, ce qui est le comble pour un militant autonomiste.

Vous êtes bien sûr de vous quand vous estimez que mon propos a peu de rapport avec « la réalité ». Qui êtes-vous pour prétendre la cerner mieux que quiconque ? Si vous considérez qu'une réflexion sur l'ethnocide, l'aliénation et

ses conséquences sur les plans de la littérature et du psychisme ne ressort qu'au fantasme, vous devez englober dans votre critique les travaux des Memmi, Morvan Lebesque, Keginer et autres Elegoët, qui ont déblayé le terrain sur le plan conceptuel. Je ne suis pas sûr que tous les militants vous suivront sur ce chemin.

Je me demande qui de nous deux « simplifie à l'extrême ». Il me semble plutôt avoir creusé, à partir des textes de K. Keginer, le concept de bretonnité, qui peut bien entendu être de nouveau approfondi. Il est facile de bâcler à la hâte quelques lignes pour pourfendre une étude qui a demandé des années de réflexion et pas mal de lectures.

Pour répondre à Paskal Ar Marc'heg, je dirai qu'il ne me paraît pas incohérent de mêler politique et linguistique. De l'une dépend la vigueur ou l'essoufflement de l'autre. De ce point de vue, leur lien est fondamental, même si un groupe donné peut se constituer en « peuple » sans forcément choisir comme véhicule une langue qui lui soit propre. Je pense de plus que le peuple breton n'est pas une réalité politique, puisque l'oppressé lui interdit l'expression politique de son originalité, à savoir l'autonomie. C'est un non-être politique, à nous d'en faire un être. Comment « fonder politiquement » la notion de peuple si, comme l'estime P. Ar Marc'heg, on estime que cette entreprise n'est « soumise » à aucun préalable culturel ? Sur quoi fonder cette notion si on élimine « les choix culturels, sociaux, linguistiques » ? Ces choix sont premiers pour définir l'idée de peuple, que l'on peut politiser ensuite au sens moderne du mot, c'est-à-dire en lui reconnaissant une existence en tant que « cité ».

Sinon, supposons que quelques personnes — d'horizons sociaux linguistiques, culturels différents — se rencontrent dans la rue et décident d'être indépendantes. Les voici donc érigées en peuple. C'est exactement la notion du mot dont se prévalent les jacobins du RPR ou du PS, pour lesquels peuple rime avec état. P. Ar Marc'heg me semble mettre la charrue avant les bœufs et nourrir, de ce fait, une conception du mot « peuple » qu'il nous faut combattre, car elle repose sur le postulat de l'autonomie politique avant de considérer l'originalité culturelle et historique. C'est ce qu'a fait la France, qui s'est érigée en peuple-nation sur un territoire pourtant constitué d'ethnies, de cultures, d'histoires différentes avant de choisir ensuite de museler toute personnalité originale, dont la nôtre.

La polémique suscitée par mon essai — et qui peut se poursuivre, pour ma part je m'arrêterai ici ! — me semble positive, dans la mesure où elle montre combien il est essentiel de se situer sur le plan théorique en même temps que l'on agit. Je présente mes excuses à certains compatriotes pour quelque formule pessimiste, qui auraient pu être nuancées, mais que je ne renie pas quant au fond. Comme me l'écrit P. Ar Marc'heg, « N'eo ket gwall blijus d'ur skrivagner brezhonek lenn ez eo « schizoïde » al lennegezh brezhonek ». Mais le problème est-il de ménager nos susceptibilités — de nous faire plaisir — ou de mettre du sel sur nos plaies, de manière à fouetter en nous le sang de la révolte ? Vaut-il mieux exhiber une réalité (ma réalité ?) préoccupante ou l'entourer d'euphémismes ? La première attitude me semble plus lucide, et me permet d'embrasser plus vigoureusement mes convictions de militant.

# SEPTEMBRE ...



**Suez, suez,  
ne réfléchissez pas !**

Depuis quelques années, le fric est roi partout. De la conversation de bistrot à la moindre émission de télé en passant par les vêtements de minets, le règne du fric s'étend sans qu'apparaisse un semblant de limites. Après une période où il avait droit au mépris de soixante-huitards, on prépare le 2<sup>e</sup> centenaire des sans-culottes dans un monde aplati devant le fric superstar. Dans la foule, la pub imposée par un groupe mercantile à une actrice d'une certaine tenue apparente peut être vue comme une petite chose. Après tout, la pub, c'est la routine. Tout le monde en fait.

Cependant, quand on pense à des présences fortes d'artistes comme Jane Fonda ou Joan Baez, il n'y a pas si longtemps, dans des bagarres qui avaient de l'allure, on peut difficilement éviter la comparaison.

Catherine Deneuve, dont le visage a été pris comme modèle pour symboliser la France quasiment éternelle, se retrouver à vanter les mérites de la privatisation, cette saloperie des riches (ne cherchons pas de faux semblants) pour une boîte dont l'origine pue la (Devieille) tradition coloniale.

Et dans sa pub, elle nous demande de réfléchir ! Comme si c'était un signe de réflexion de ramper devant le veau d'or. Les possesseurs attendent-ils de nous une réflexion ou de la sueur ? Suez, suez, ne réfléchissez pas ! Mais au fait, avant de faire cette pub, tu as réfléchi, Catherine ? Si oui, t'es vraiment moche.

**Joël GUEGAN**

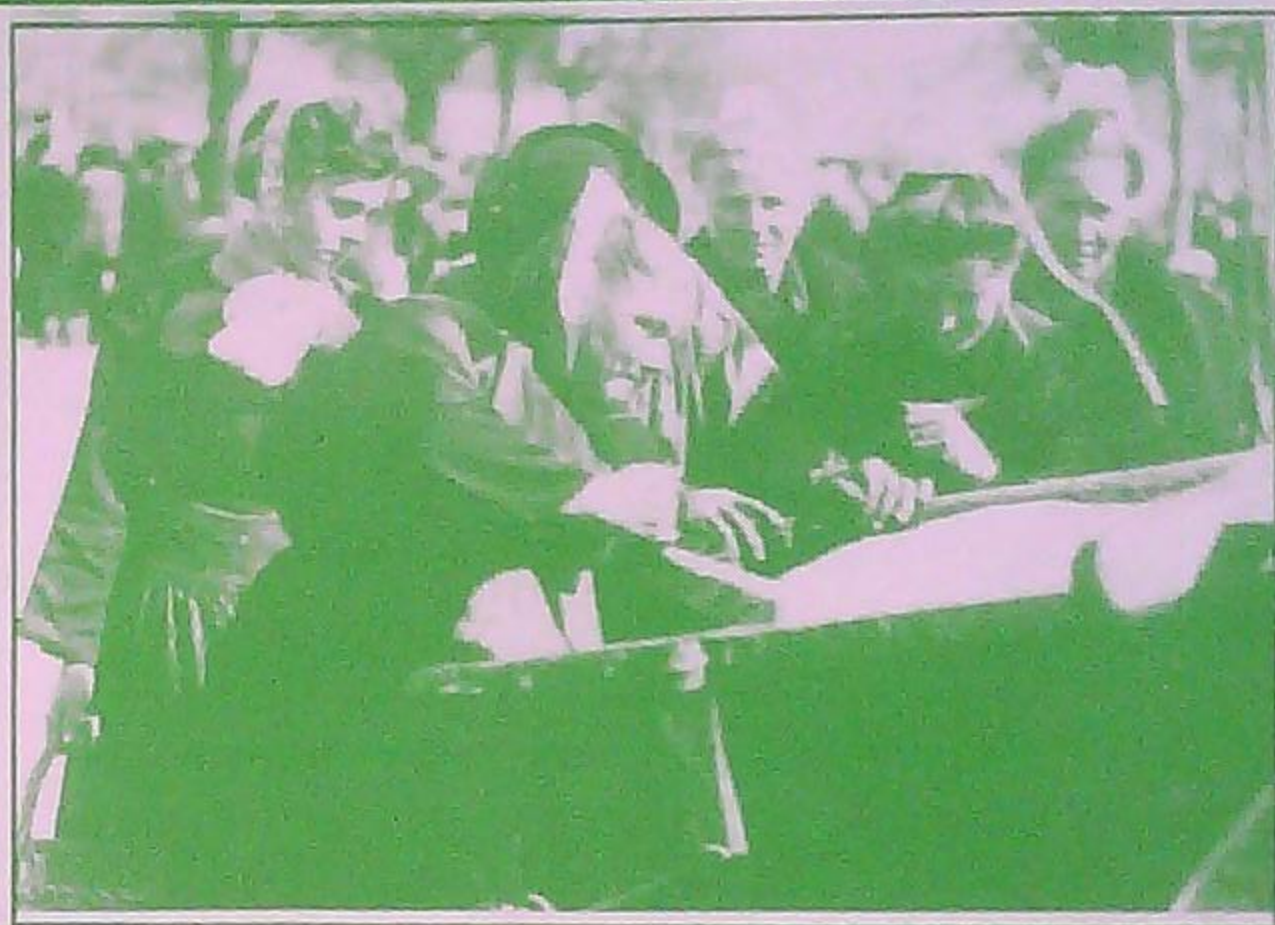
**TY POLIS :  
en terrain fangeux !**

La « grande presse » ne dit toujours mot des réactions suscitées par le projet Cointat-Jouno. Nous sommes heureux de lui apporter les précisions suivantes, qui pourraient alimenter le débat en cours. Le « domaine » des landes de Jau-nouze, où le tandem veut installer son parc de loisirs, est une réserve verte constituée à partir de la redevance « espaces verts » (payée par les familles qui construisent) et qui appartient au Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Par définition, un tel espace est inconstructible. Une dérogation créerait un précédent grave et soulèverait un beau scandale.

Notons d'autre part qu'il s'agit en grande partie de terrains marécageux !

**LE CALENDRIER  
1988  
EST ARRIVÉ !**

**1988**



MARCHE AUX COCHONS A QUIMPER

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

**Tout en breton, un superbe calendrier poster traditionnel à commander (avec règlement) à UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex : 40 F le 1<sup>er</sup>, 25 F par calendrier en plus.**